

CRi
CAI Namur

40 ans
de dynamique
interculturelle



Rapport d'activités 2025



Perspectives
2026



Introduction	> 04
Actions en faveur des personnes étrangères	> 06
L'accompagnement dans le cadre du parcours d'intégration	> 06
L'accompagnement dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle	> 10
Autres actions liées à l'accompagnement du public	> 16
Accompagnement, collaborations et concertations au niveau communal et supra-communal	> 18
Perspectives 2026	> 27
Actions vers les professionnels	> 29
Travail en réseau et coordination des activités	> 29
Accompagnement des professionnels et de leur projet	> 34
Formations et séances d'information	> 35
Perspectives des formations en 2026	> 38
Actions vers la société d'accueil	> 39
Actions de sensibilisation	> 39
Actions de sensibilisation à la demande	> 47
Veille et travail thématique spécifique	> 48
Parcours d'intégration	> 48
Formation à la langue française	> 48
Migrant en transit - appui aux collectifs	> 49
Accueil et migration	> 49
Lutte contre le racisme et les discriminations	> 50
Grande précarité	> 51
Perspectives 2026	> 51
Travail en intercentres	> 52
Colloque 10 ans du parcours	> 52
Cycle de conférences «(Re)penser les migrations»	> 52
Projets de formation communs	> 53
Perspectives 2026	> 54
Communication	> 54
Communication institutionnelle	> 54
Participation, soutien et positionnement du CAI	> 56
Soutien aux projets pédagogiques	> 56
Conseil de direction	> 58
Instances	> 59
Composition du Conseil d'administration	> 59
Projets, mandats/interpellation politique et gestion journalière	> 59
Perspectives 2026	> 60
Conseiller en prévention	> 61
Gestion et supports	> 61
Perspectives pour 2026	> 61

Introduction

Cette année 2025 a été une année emblématique pour notre association. En effet, nous avons marqué le coup de nos 40 ans d'existence par plusieurs événements mais nous avons aussi voulu laisser des traces durables de l'expérience de notre association, notamment par des vidéos, des podcasts, mais aussi une ligne du temps sur notre site et un livre.

Quels enseignements tirer de cette aventure de 40 ans d'existence?

L'image du CAI : Une vraie **fourmilière**.

C'est l'aboutissement d'un travail collectif avec des apports très différents mais qui, mis ensemble, créent un vrai édifice. Une construction à l'image de la société que le CAI veut façonner ou chacun apporte sa pierre et en ressort une œuvre commune. Les fonctions et compétences de chacun s'entremêlent, les motivations et implications d'horizons très différents se transportent mutuellement. Il y a toujours une part qui tient une autre part. Des échafaudages parfois sont plus fragiles, quand les matériaux viennent à manquer. Mais inlassablement d'autres sont reconstruits. La coconstruction s'est élevée petit à petit au fur et à mesure des années. Au fur et à mesure des pages qui s'écrivent. Alors il faut du ciment bien sûr pour que l'emboîtement de toutes ces pierres tiennent. Et le ciment aussi a toujours été produit à plusieurs mains. Bien sûr, la qualité des ingrédients et des pierres y sont pour quelque chose, mais ils ne se retrouvent pas là par hasard. Ils sont sciemment choisis. Il faut une fondation stable aussi. Au CAI, ce sont les **valeurs**, à commencer par un grand humanisme. Et un objectif de construction : **œuvrer pour un idéal de société**.

2026 : un tournant sociétal impactant fortement notre le travail de notre association

Le CAI évolue aujourd'hui dans un environnement politique, institutionnel et sociétal profondément transformé : durcissement des politiques migratoires, transformation du parcours d'intégration (sanctions, examens, exigences accrues), rationalisation de l'offre au niveau wallon et recomposition du réseau d'acteurs. Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte plus large de crispation autour des questions migratoires et de pression sur les dispositifs publics. Elles ont un impact direct sur nos métiers, nos pratiques et notre organisation.

Aujourd'hui, les bouleversements viennent de plusieurs endroits de l'environnement et cela crée une complexité accrue : réduction des opérateurs ILI dans le réseau, décisions politiques non favorables à la justice migratoire, contexte géopolitique instable qui pousse les états à investir dans l'armement au détriment des politiques sociales et sanitaires, polarisation sociétale et libération des propos racistes et discriminants, économie budgétaire et réorientation des dépenses,... En parallèle, notons également l'apparition de nouveaux acteurs tels que l'Observatoire Wallon de l'Intégration, les Fédérations d'ILI,...

Nous sommes également impactés par un nouveau rapport au travail, à l'engagement. Enfin l'apparition de l'IA commence à impacter certaines de nos fonctions internes.

D'autres changements sont encore à venir, et les anticiper est plus rassurant que d'être dans une situation de stand-by où l'on finit par les subir.

C'est ce que le CAI a décidé pour entamer cette année 2026 et ce via un accompagnement extérieur permettant de faciliter une co-construction en équipe et avec le bureau.

Il nous paraît en effet nécessaire de revoir la réaction au changement du CAI, d'outiller l'encadrement pour traverser le changement et sortir d'un modèle résilient pour adopter un modèle de robustesse. Il ne s'agit pas de définir de nouvelles fonctions mais de prévoir plusieurs scénarios, de créer une organisation/un fonctionnement/une nouvelle posture (façon de penser et de faire)/attitude face aux changements à venir.

Plutôt que d'attendre le changement, nous avons décidé - comme l'a toujours fait le CAI par le passé - de créer le changement.

Ce qui change et sera revisité :

- La vision stratégique du CAI, la lecture des missions décrétales, les choix dans nos investissements et dans nos actions ;
- La place du CAI dans le secteur doit être redéfinie (place du CAI dans le réseau avec les partenaires, l'Observatoire et la Fédération des CRI). En effet, son rôle dans le parcours d'intégration est renforcé mais quel serait son rôle dans l'interculturalité demain en l'absence d'acteurs ? ;
- Le travail de réseau (comment on travaille avec le secteur, qui et comment) ;
- La définition du rôle et des actions du CAI par rapport à l'insertion socioprofessionnelle, nouvelle mission apparue dans la modification de notre décret en 2024 ;
- Le métier de 2^e ligne du CAI ainsi que les autres métiers au CAI, amenés à vivre des évolutions suite aux décisions politiques ;
- L'articulation entre les métiers (1^{ère} ligne/2^e ligne - fonctions supports) devra être remodelée au vu de ces changements ;
- L'organisation interne, les priorités et les responsabilités seront revues pour viser l'efficience.

Dans ce contexte en profonde mutation, nous réaffirmons néanmoins :

- Notre agrément, notre rôle d'organe de référence, nos missions décrétales, les axes stratégiques, notre méthodologie, nos valeurs, l'approche interculturelle comme prisme d'analyse et d'action, la reconnaissance de la société multiculturelle, le respect de la dignité et de la singularité des personnes, et la vision de l'intégration comme processus à double sens, les valeurs,...
- Le « management participatif » et la gouvernance : la direction, la coordination/ la relation avec le CA pour le faire durer dans le temps, la vision de la gouvernance (mettre l'humain au centre) dans le projet politique (cohérence entre les valeurs, le projet de société, le mode de gouvernance). Il s'agira donc de sécuriser ce cadre et notre mode de gouvernance.

Gageons que nous en sortirons plus forts encore pour affronter les changements sociétaux actuels peu réjouissants.

Benoîte Dessicy
Directrice

Actions en faveur des personnes étrangères

L'accompagnement dans le cadre du Parcours d'intégration

De quoi s'agit-il ?

L'accompagnement dans le cadre du parcours d'intégration consiste à accompagner les personnes étrangères dans la réalisation de leur parcours d'intégration. Cet accompagnement est géré par l'équipe Accompagnement interculturel.

Le Parcours comporte plusieurs phases :

- Un module d'accueil effectué au CAI qui comprend un bilan social, un positionnement en français, la signature d'une convention et le suivi d'une séance droits et devoirs ;
- Une formation à la citoyenneté de 60h, dispensée par des opérateurs reconnus par la Région Wallonne ;
- Une formation à la langue française de minimum 400h pour toute personne ne maîtrisant pas cette langue au minimum A2 du CECRL, dispensée par des opérateurs reconnus par la Région Wallonne ou la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Une orientation vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle, soit au sein même du Centre ou au Forem.

Ce parcours peut se réaliser soit de façon obligatoire notamment, pour les personnes séjournant en Belgique depuis moins de trois ans et ayant un titre de séjour de plus de trois mois, soit de façon volontaire, pour les personnes dispensées de l'obligation ou, majoritairement, pour les personnes en procédure de demande de nationalité.



En juin 2024, le décret de l'action sociale, régissant le Parcours d'intégration a été modifié et est entré en application en janvier 2025. Les changements majeurs apportés au dispositif sont :

- Allongement du délai de 18 mois à 36 mois pour réaliser le parcours d'intégration
- Suppression du système de prorogation
- Allongement de la liste des dispenses et suspension du parcours pour les personnes incarcérées
- Possibilité pour les personnes de suivre la formation à la citoyenneté dans leur langue d'origine.

Ces modifications ont un impact sur l'accompagnement du public, bien que les effets ne soient pas encore réellement ressentis en 2025. L'équipe jongle avec deux versions du décret et l'application de mesures à deux vitesses :

- Accompagner les personnes soumises au décret 2018 pour terminer leur Parcours dans les temps (en 18 mois maximum), gérer les délais serrés en introduisant des demandes de prorogation et, le cas échéant, aider à la rédaction des moyens de défense en cas de sanctions ;
- Informer les personnes soumises au décret 2024, tout en les sensibilisant à entamer rapidement leur Parcours. En effet, si leur délai pour accomplir leur devoir est allongé, les recours possibles en cas d'embuche pendant les 3 ans sont désormais inexistantes.

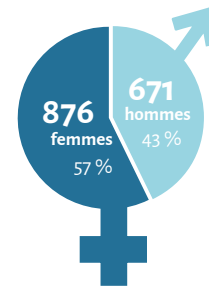
Les chiffres du service accompagnement interculturel

Nombre total de dossiers :

1547 dossiers dont 666 dossiers ouverts en 2025

Nombre de dossiers en fonction du genre :

- 671 (43 %) dossiers hommes dont 306 ouverts en 2025
- 876 (57 %) dossiers femmes dont 360 ouverts en 2025



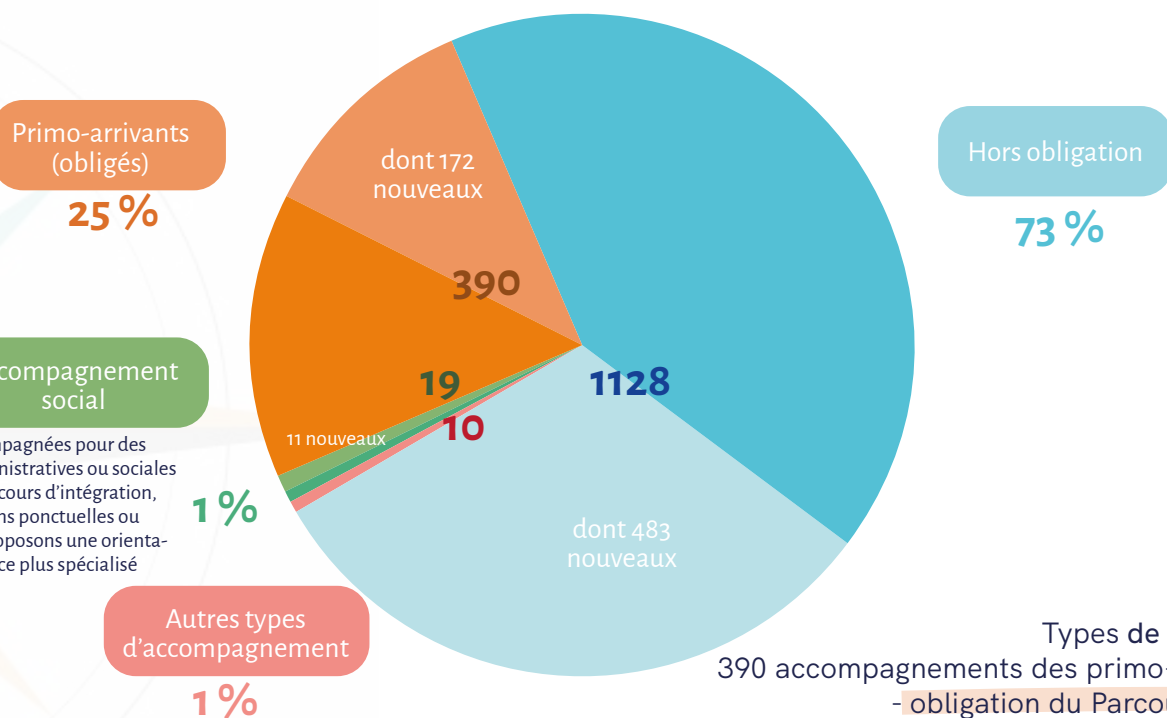
91 pays d'origine différents

Top 5 des nationalités :

- Ukraine : 296
- Maroc : 107
- Palestine : 90
- Syrie : 81
- Erythrée : 79

Proportions type de nationalité :

- 2 personnes de nationalité Belge
- 28 personnes issues de l'UE
- 1517 personnes issues de pays tiers



personnes accompagnées pour des démarches administratives ou sociales en dehors du parcours d'intégration, pour des questions ponctuelles ou pour qui nous proposons une orientation vers un service plus spécialisé

- Types de dossiers :
- 390 accompagnements des primo-arrivants
 - obligation du Parcours (25 %)
 - dont 172 dossiers ouverts en 2025
 - 1128 accompagnements du public volontaire du Parcours (73 %)
 - dont 483 dossiers ouverts en 2025
 - 19 accompagnement social (1 %)
 - dont 11 dossiers ouverts en 2025
 - 10 « autre » (1 %)
 - 0 dossier ouvert en 2025

Cette année encore, le CAI a accompagné plus de public volontaire que de personnes soumises à l'obligation du Parcours. Cela s'explique notamment par le nombre toujours croissant du nombre de personnes qui souhaitent acquérir la nationalité belge et qui, pour ce faire, doivent prouver leur intégration sociale au moyen du suivi du Parcours. En 2025, ce nombre a explosé suite à la décision du gouvernement fédéral d'augmenter les coûts, faisant passer de 150 € à 1000 € le prix du dépôt de dossier. Un grand nombre de personnes ont dès lors souhaité effectuer cette démarche avant la mise en application de cette nouvelle réglementation (Cfr. infra).

En comparaison avec l'année 2024, le nombre de personnes primo-arrivantes soumises à l'obligation du Parcours est stable. Nous déplorons encore un manque d'information et d'orientation de la part de certaines communes. Profitant de la mise en application du nouveau décret, notre équipe a rencontré toutes les communes de la province afin de présenter les nouveautés et rappeler l'importance de leur rôle pour la bonne réussite du processus.

En termes de public, l'équipe accompagne toujours davantage de femmes que d'hommes. Les conflits géopolitiques influencent également le nombre de personnes reçues originaires de ces pays. C'est pourquoi, encore cette année, nous avons accompagné un grand nombre de personnes ukrainiennes. Nous avons aussi reçu un nombre croissant de personnes venues de Palestine. Pour répondre à ces besoins spécifiques, nous avons renforcé notre équipe en engageant 3 collègues sous contrat article 60, dont les origines et les langues parlées répondaient à ces nouveaux besoins.



Les séances d'information collectives sur le Parcours d'intégration

À la demande de la Croix Rouge de Belgique, nous organisons des séances d'information sur le parcours d'intégration pour les personnes qui suivent la formation « Bonjour Belgique », formation à la citoyenneté. Bien que ce public soit principalement composé de personnes en demande de protection internationale (donc pas encore soumises à l'obligation du parcours d'intégration), cette séance d'information est importante car elle est un point d'accroche entre ce public et les centres régionaux d'intégration.

En 2025, nous avons eu 4 demandes de la Croix-Rouge pour l'organisation de ces séances d'information. Nous avons pu répondre favorablement à 2 demandes (les 20 mars et 28 novembre) réunissant respectivement 22 et 28 personnes. Pour les deux autres demandes, les formateurs de la Croix Rouge ont présenté, par eux-mêmes, le Parcours d'intégration et les Centres régionaux d'intégration, avec notre outil.

Témoignage d'un collègue, accompagnateur interculturel : regard sur l'évolution du Parcours

« Dès son arrivé en 2014, le dispositif du parcours d'intégration a été fortement critiqué. Les modifications du décret, de 2016 et 2018, ont renforcé l'obligation et la pression sur le public. Après 10 ans d'existence, une nouvelle réforme chamboule à nouveau le secteur, ce qui a largement été dénoncé lors du colloque organisé avec les autres CRI à l'occasion de cet anniversaire. Aujourd'hui, il prend de plus en plus une place très importante dans l'accompagnement des primo-arrivants en Wallonie, qu'ils soient sur le territoire belge depuis peu ou depuis de très longues années.

Dans mon travail quotidien, je peux constater les besoins sur le terrain. L'intégration et la forme actuelle du parcours d'intégration peuvent être améliorées, notamment sur le fond : l'accueil, l'information dans la langue d'origine, l'orientation vers les services adéquats, l'acquisition de la nationalité, la reconnaissance des diplômes, le déploiement de la médiation interculturelle et de la triangulation...

Concrètement, que la personne soit soumise à l'obligation ou que la personne souhaite suivre volontairement le dispositif du parcours d'intégration, elle sortira gagnante à la fin de son parcours. Elle aura les outils d'autonomie nécessaires pour s'adapter dans l'environnement dans lequel elle y vit. La personne comprendra mieux le fonctionnement de la société d'accueil, elle prendra conscience que la diversité est une richesse, elle prouvera son intégration sociale au cas où elle aurait une volonté de faire une demande de nationalité belge. Et enfin, si elle est soumise à l'obligation, elle évitera la sanction administrative.

En tant que travailleur de 1^{ère} ligne, je continue de constater à plusieurs reprises que certaines institutions ou associations n'ont pas toujours le réflexe d'orienter les personnes vers ce dispositif. Il arrive encore que les personnes déposent des dossiers incomplets au parquet ou au service des équivalences de diplômes et se retrouvent dans des cercles vicieux qu'il faut décortiquer par après. Le travail d'accompagnement que nous menons est crucial : analyser la situation et constituer le dossier selon la procédure, tout en donnant les bonnes informations. Si le relais avait été fait au bon moment, bon nombre de cas aurait évité des situations complexes et les effets « ping-pong » entre les services.

Pour conclure, je dirai que, si beaucoup de personnes étaient peu convaincues à l'idée de suivre un parcours d'intégration, je les entends souvent me dire, en fin de processus « Dommage que je n'ai pas suivi ce dispositif à mon arrivée en Belgique. »

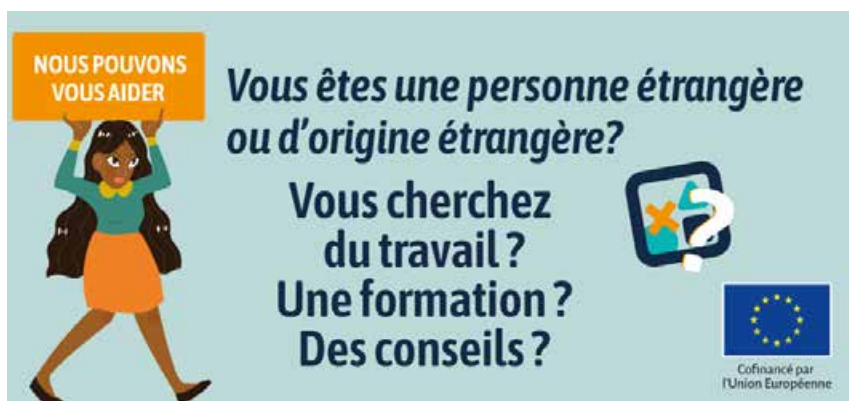
L'accompagnement dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle

De quoi s'agit-il ?

L'accompagnement en insertion socioprofessionnelle au CAI est un soutien personnalisé pour les personnes étrangères ou d'origine étrangère qui souhaitent s'insérer sur le marché du travail en Belgique. Cet accompagnement vise à lever les obstacles liés à la méconnaissance du système, à la langue ou aux différences culturelles. Concrètement, nous aidons à la rédaction de CV et de lettres de motivation, à la préparation aux entretiens, à la reconnaissance des diplômes, et à la recherche active d'emploi ou de formation. L'objectif est de construire avec chacun un parcours adapté pour gagner en autonomie et réussir son projet professionnel en Belgique.

Cet accompagnement se décline en différents projets :

- Le projet Go to job
- Le projet Proxim'emploi
- Le projet Levons les freins



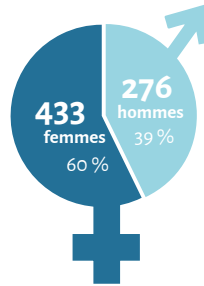
Les chiffres du service insertion socioprofessionnelle

Nombre total de dossiers :
711 dont 411 nouveaux dossiers



Nombre de dossiers en fonction du genre

- 276 dossiers hommes - 38,82%
- 433 dossiers femmes - 60,90%
- 2 dossiers dont le genre n'a pas été défini - 0,28%



81 pays d'origine différents

Top 5 des nationalités :

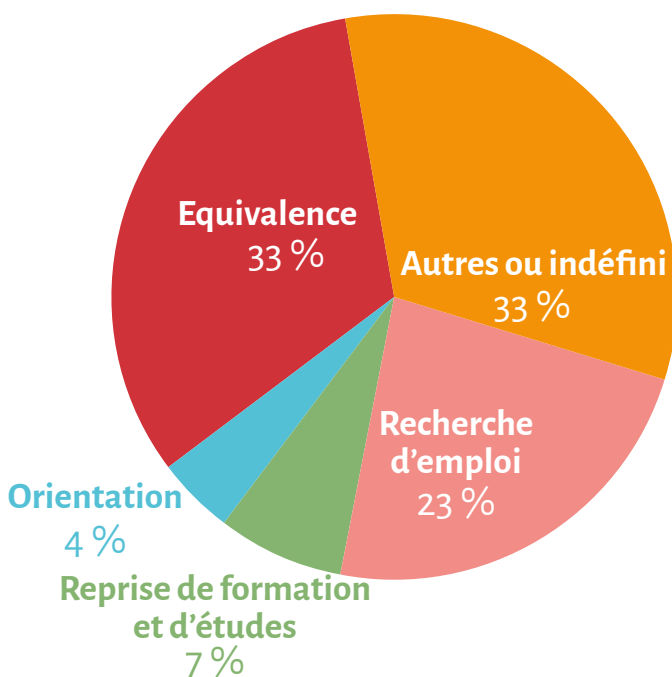
- Ukraine : 189
- Palestine : 46
- Burundi : 41
- Cameroun : 39
- Maroc : 36

Proportions type de nationalité

- 37 personnes de nationalité belge
- 34 personnes issues de l'UE
- 640 personnes issues de pays tiers



Proportion par type de demande à l'entrée



En 2025, le CAI a accompagné 711 personnes dans le cadre de leur insertion socioprofessionnelle, soit une augmentation considérable par rapport à l'année précédente. Cette hausse croissante, année après année, reflète une demande accrue et pérenne pour ce type d'accompagnement.

En ce qui concerne la répartition par genre, les femmes représentent la grande majorité des bénéficiaires (60,9 %), ce qui souligne la nécessité de maintenir une approche adaptée aux réalités spécifiques de ce public.

La diversité des origines reste un trait marquant de notre activité : 81 nationalités différentes ont été représentées dans nos accompagnements en insertion socioprofessionnelle. Le top 5 des nationalités reflète à la fois l'actualité géopolitique et les flux migratoires structurels : l'Ukraine arrive en tête, suivie de la Palestine, du Burundi, du Cameroun et du Maroc. Ce qui traduit l'importance d'une équipe interculturelle et polyglotte, capable de répondre aux besoins linguistiques et sociaux de ces publics.

L'insertion socioprofessionnelle confirme ainsi son rôle essentiel dans l'intégration et l'inclusion sociale des personnes étrangères et d'origine étrangère, en adaptant continuellement ses moyens et ses méthodes à la réalité changeante des migrations.

Les projets en ISP

Les projets FSE



Cofinancé par l'Union européenne

Go to job

Ce projet vise à augmenter l'égalité des chances des travailleurs sans emploi issus des migrations par un processus d'intermédiation permettant de faciliter l'entrée en emploi. L'objectif est de lever à la fois les difficultés à l'emploi des personnes migrantes, mais également les freins à l'engagement des entreprises dans ce domaine.

Au départ d'un bilan et d'un test de langue, les actions sont coordonnées afin de permettre la concomitance de plusieurs actions complémentaires ou de lever les freins par des cours de langue ou des actions « pré-ISP ». Il ne s'agit plus d'envisager l'insertion en une succession d'étapes chronologiques, avec un ordre prédéterminé (d'abord cours de FLE, ensuite formation au métier, et seulement après recherche d'emploi...), mais comme des actions parallèles et concomitantes. La priorité est mise sur un accès rapide à l'emploi par la conjonction d'actions adaptées aux besoins du public (mentorat, job coaching, FLE métier, formations avec stages...) et une préparation intensive.

Les activités sont entre autres : un accompagnement individuel, des permanences ISP lors desquelles les personnes peuvent se présenter sans rendez-vous, des séances d'information collectives, des ateliers thématiques et du mentorat.

En 2025, 411 nouveaux dossiers ont été ouverts dans le cadre du projet Go to Job : 162 hommes et 247 femmes ainsi que 2 personnes dont le genre est non défini. Ces personnes sont issues pour la majorité d'entre elles d'Ukraine, de Palestine, du Burundi, du Cameroun et du Maroc.

Les types de demandes prioritaires portent sur l'équivalence de diplôme, la recherche

d'emploi, et la reprise d'étude ou recherche de formation, même si la majorité des personnes suivies souhaitent être accompagnées de manière cumulative pour plusieurs demandes (équivalence, orientation socioprofessionnelle, recherche d'emploi, recherche de formation, reprise d'études, CV et LM,...)

Proxim'Emploi

Proxim'Emploi est un dispositif d'accompagnement vers l'emploi destiné principalement à des personnes étrangères ou d'origine étrangère, éloignées du marché du travail. Il vise leur insertion professionnelle dans des métiers accessibles mais porteurs, principalement dans le secteur non-soignant (nettoyage, aide logistique, catering, cuisine, animation...) au sein des maisons de repos (MRS), hôpitaux, crèches et autres structures collectives. Le projet repose sur une logique de cluster, réunissant bénéficiaires, structures d'accompagnement (dont le CAI Namur), employeurs locaux et partenaires institutionnels, afin de créer des passerelles durables entre l'accompagnement social et le monde du travail.

L'objectif du projet est de faciliter l'accès à l'emploi pour des publics qui en sont éloignés. Il répond aux besoins concrets de main-d'œuvre locale et sectorielle, notamment dans des métiers dits « invisibles » mais essentiels au fonctionnement des structures.



Le dispositif comprend :

- Une formation intensive de 40 heures, axée sur la découverte des milieux professionnels (MRS, MR, MS, crèches, centres pour personnes en situation de handicap etc.), la préparation à l'emploi, les droits des travailleur-euses, les normes (HACCP, sécurité, ergonomie), les pictogrammes, les soft skills et la communication en entreprise.
- Un stage F70bis en structure d'accueil locale, sélectionnée en priorité selon la proximité géographique, permettant une première expérience professionnelle, un tutorat en entreprise et une transition progressive vers l'emploi ou la formation.

Le CAI assure un accompagnement de proximité tout au long du parcours, en lien étroit avec les bénéficiaires et les employeurs, afin de sécuriser les trajectoires vers l'emploi ou la formation.

La première cohorte a terminé la formation fin décembre 2025 et les stages débuteront fin janvier 2026. Plusieurs maisons de repos et crèches ont déjà manifesté leur intérêt pour accueillir des stagiaires, au point que les places disponibles dépassent actuellement le nombre de bénéficiaires formés, ce qui souligne la pertinence, la plus-value et le caractère innovant du projet Proxim'Emploi.

Lors des séances d'information, treize personnes ont été rencontrées, parmi lesquelles six ont participé au projet et ont été mises sous contrat F70bis. Cinq bénéficiaires ont suivi et finalisé la formation : quatre femmes et un homme. Les participants présentent des profils variés, issus de différents pays tels que le Togo, l'Italie, le Burundi, l'Ukraine et le Kosovo, et sont majoritairement en réorientation professionnelle.

Les permanences ISP et inscriptions aux cours de français

Depuis 2024, les permanences ISP du CAI viennent s'ajouter au dispositif d'accompagnement visant à soutenir les bénéficiaires dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle et d'accès à la formation.

Véritable porte d'entrée, ces permanences ont pour but d'assurer une première analyse de la demande, d'y répondre rapidement et, le cas échéant, de fixer un RDV pour un accompagnement plus long. Elles ont lieu chaque mercredi de 9h30 à 12h00, sans rendez-vous, et offrent un espace d'accueil, d'information et d'orientation.

Les permanences proposent un accompagnement global comprenant :

1. Une information et orientation

- a. Présentation des dispositifs ISP et des parcours possibles ;
- b. Orientation vers les opérateurs de formation et les services d'emploi ;

2. Un soutien administratif

- a. Aide aux démarches administratives, dont les démarches d'équivalence de diplôme ;
- b. Appui au remplissage de documents liés à la formation ou à l'emploi (rédaction et mise à jour de CV, lettres de motivations adaptées aux offres ciblées) ;

3. Un accompagnement vers la formation
 - a. Recherche de formations professionnelles adaptées ;
 - b. Information sur les conditions d'accès et suivi des démarches d'inscriptions ;
4. Accompagnement vers l'emploi
 - a. Recherche d'offres d'emploi ;
 - b. Aide à l'inscription sur les plateformes d'emploi ;
 - c. Orientation vers les services spécialisés.

Depuis novembre 2024, à la suite de concertations avec la plateforme de formation à la langue française, ces permanences permettent également un accompagnement dans les inscriptions aux cours de français. Dans ce cadre, le CAI agit en qualité d'intermédiaire entre les bénéficiaires et les opérateurs de cours de français établis à Namur. Le CAI réalise un entretien préliminaire, inscrit les bénéficiaires sur une liste d'attente commune et assure la liaison avec les opérateurs de formation, qui effectuent ensuite les tests de positionnement et l'inscription définitive aux cours de français à Namur.

Le projet FOREM : Levons les freins

Organisé en partenariat avec le Forem, le projet d'insertion socioprofessionnelle « Levons les freins » a été déployé de 2022 à juin 2025. Il visait à accompagner nos publics dans l'identification et la clarification de leur projet professionnel, ainsi qu'à la prise de conscience des difficultés rencontrées et se questionner sur la manière de les surmonter.

Cet accompagnement avait également pour objectifs de lever les barrières culturelles, de favoriser une meilleure compréhension de la société d'accueil et du monde du travail, mais aussi de soutenir la découverte et la valorisation des compétences de chacun, en renforçant l'estime de soi.

Le projet proposait un accompagnement global, combinant des rendez-vous individuels et des temps collectifs, tout en respectant la réalité, le rythme et le parcours de chacun.

Les entretiens individuels permettaient un travail personnalisé et systémique, afin de clarifier ou de redéfinir leur projet professionnel, en veillant à ce qu'ils restent pleinement acteurs de leur parcours.

Nous avons organisé deux types de séances collectives : celles pour développer de nouvelles compétences comportementales et mieux s'adapter à un environnement profes-



The logo for 'forem' is displayed in a large, bold, black sans-serif font. The letter 'm' is partially cut off on the right side of the image. A small blue square is positioned at the bottom right corner of the 'm'.

sionnel (codes culturels, meilleure connaissance de soi, identification des compétences, préparation à l'entretien d'embauche, etc.) et celles nommées « les rencontres sectorielles » pour mettre en lien les participants avec des agences d'intérim (Randstad, Itzu Jobs, Adecco), le service d'accompagnement à l'auto-crédation d'emploi de la Cité des métiers, ainsi que quelques entrepreneurs.

Chaque module avait une durée de deux mois et demi. Entre janvier et juin 2025, deux modules ont été organisés : l'un à Florennes et l'autre à Namur-Ciney.

La session de Florennes a compté 12 participants (9 femmes et 3 hommes) dont les origines étaient le Congo (5 personnes), le Cameroun (2 personnes), le Sénégal (2 personnes), la Guinée (2 personnes) et le Burundi (1 personne). Les demandes principales étaient la recherche d'emploi ou de formation et l'équivalence de diplôme.

Pour la session de Namur - Ciney, nous avons accompagné 17 personnes (12 femmes et 5 hommes). Leurs origines étaient variées : palestinienne (2 personnes), iranienne (1 personne), ukrainienne (5 personnes), syrienne (1 personne), afghane (1 personne),

guinéenne (2 personnes), italienne (1 personne), ivoirienne (1 personne), angolaise (1 personne), sénégalaise (1 personne), nigérienne (1 personne). Les types de demande étaient similaires à la session de Florennes.

Le projet s'est clôturé en juin, dû à la fin de la subvention octroyée par le Forem. Néanmoins, les contenus des séances collectives et les partenariats noués ont contribué à l'amélioration de notre dispositif ISP actuel.

Le projet Fondation Roi Baudouin : accompagnement des jeunes entre 16 et 29 ans

Le projet Jeunes du CAI, lancé en janvier 2025 avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, vise l'accompagnement socio-professionnel de jeunes d'origine étrangère âgés de 16 à 29 ans. Conçu pour répondre aux besoins spécifiques du public jeune, il combine un accompagnement individuel inscrit dans la durée et des séances collectives pensées pour être dynamiques, participatives et accessibles.

La méthodologie a été adaptée afin de proposer des contenus en lien avec la réalité des jeunes, tels que les codes culturels du monde du travail, la mobilité, les rencontres sectorielles ou encore le renforcement de la confiance en soi. Des outils interactifs et une pédagogie active sont privilégiés afin de favoriser l'engagement des participants et leur appropriation des démarches.

En 2025, le projet a accompagné 55 jeunes, dont 37 hommes et 18 femmes, issus principalement de Palestine, du Burundi, de la Guinée Conakry, de l'Érythrée et d'Ukraine. Les demandes portaient majoritairement sur l'accès à l'emploi, l'orientation vers une formation qualifiante, l'amélioration du niveau de langue ainsi que l'appui aux démarches administratives.

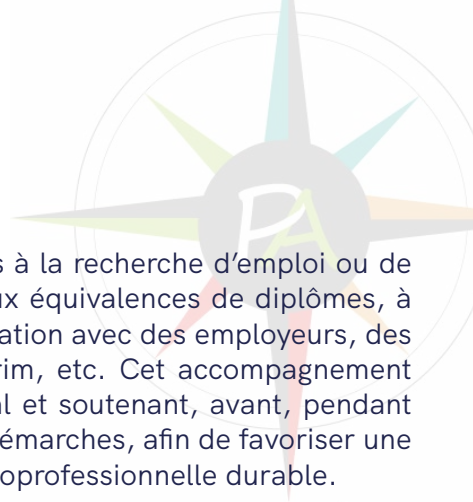
Plusieurs jeunes ont accédé à un emploi et d'autres ont intégré une formation au cours de l'année, témoignant de l'impact positif du projet. Le suivi individualisé et la continuité de l'accompagnement ont permis de renforcer l'autonomie des participants et de favoriser leur insertion socioprofessionnelle.



Le F70bis : focus sur un incitant à la participation

Le F70bis est un contrat de formation délivré par le Forem qui permet à une personne, inscrite au Forem comme demandeuse d'emploi (condition obligatoire), d'effectuer une formation avec éventuellement un stage en entreprise d'une durée de deux semaines à un mois. Pendant cette formation / stage, la personne conserve ses revenus habituels (allocations de chômage, RIS, etc.). Elle perçoit également une indemnité de 2€ brut / heure, ainsi que le remboursement de ses frais de déplacement (de son lieu de résidence jusqu'au lieu de la formation / stage) et, si nécessaire, des frais de garderie.

C'est un dispositif intéressant car il octroie un avantage financier au demandeur d'emploi, et permet d'assurer une certaine assiduité lors de la formation ou du stage. En effet, grâce à l'engagement des personnes qui signent ce contrat et à l'encodage de leurs heures de présence pour obtenir le défraiement, le F70bis a permis de mieux mobiliser le public dans nos projets ISP, tout au long de l'accompagnement et de réduire les taux d'absence.



L'ISP dans le cadre du parcours

Le parcours d'intégration comprend également un axe « insertion socioprofessionnelle ». Celui-ci est géré par l'équipe Parcours et diffère de l'accompagnement réalisé par l'équipe ISP.

Cet axe vise à informer notre public sur le fonctionnement des systèmes éducatifs, professionnels et administratifs du monde du travail en Belgique, notamment en matière d'études, d'emploi, de formations, ... Concrètement, il s'agit d'une séance d'information collective permettant de répondre aux questions des personnes, de renforcer leur autonomie et de les orienter vers les opérateurs compétents.

Elle peut également faire office de porte d'entrée vers le service ISP du CAI, qui propose un accompagnement individualisé dans les démarches

liées à la recherche d'emploi ou de formation, aux équivalences de diplômes, à la mise en relation avec des employeurs, des agences intérim, etc. Cet accompagnement se veut global et soutenant, avant, pendant et après les démarches, afin de favoriser une insertion socioprofessionnelle durable.

Cet axe est obligatoire pour toute personne qui entame le Parcours. Néanmoins, ces dernières peuvent en être dispensées si elles ont (ou ont eu récemment) une activité professionnelle, suivent une formation, sont déjà accompagnées par un autre service, etc.

En 2025 il y a eu 7 séances collectives ISP et 95 personnes y ont participé et les autres personnes ont participé en individuel à Namur et en décentralisé également.

Autres actions liées à l'accompagnement du public

Positionnement en langue française : le test ELAO

ELAO est un test linguistique informatisé qui permet de valider le niveau de connaissance du français d'une personne allophone. En 2025, nous avons fait passer 364 tests à différents profils de publics pour répondre aux objectifs suivants :

• Demandes de nationalité belge :

Le public majoritaire est constitué de personnes ayant introduit une demande de nationalité belge. Celui-ci doit également prouver un niveau A2 de maîtrise du français, conformément aux exigences légales. Ce motif représente 56% du nombre total de tests effectués en 2025.

• Parcours d'intégration obligatoire :

Une autre part importante des tests a été organisée pour les personnes inscrites dans le cadre du parcours d'intégration obligatoire. En effet, grâce à ce test, les personnes démontrant une connaissance du français au niveau A2 en français peuvent être dispensées du volet linguistique. Cela représente 18.4 % des demandes de tests.

• Autres cadres :

Le reste des tests ont été utilisés à différentes fins, notamment par le service ISP du CAI ou dans le cadre du partenariat avec l'école Vis-à-Vis, qui a organisé des formations d'une semaine pour les personnes souhaitant se préparer au test ELAO, suivies de la passation du test.

À partir de l'année 2025, le CAI a également organisé des tests ELAO dans le cadre de la passation du permis de conduire en session adaptée. En effet, les personnes souhaitant se présenter à ce type d'examen doivent désormais passer un test ELAO afin d'évaluer leur niveau de compréhension du français, condition préalable à l'accès au permis en session adaptée.

On observe par ailleurs une augmentation significative du nombre de tests ELAO liés aux demandes de nationalité durant le premier semestre de l'année 2025. Cette hausse s'explique par le fait que de nombreuses personnes ont souhaité passer le test le plus rapidement possible avant l'augmentation du

coût de la demande de nationalité, passée de 150 euros à 1 000 euros à partir du 29 juillet 2025.

Les résultats obtenus par les candidats en 2025 se répartissent selon les niveaux suivants du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) :

- C2 : 3
- C1 : 32
- B2 : 59
- B1 : 104
- A2 : 117
- A1 : 41
- A0 : 5

Ces résultats montrent que la majorité des candidats se situent aux niveaux A2 et B1, ce qui correspond aux objectifs visés par les publics engagés dans un parcours d'intégration ou une procédure de nationalité.

Nationalité

Après les élections de 2024, le gouvernement fédéral a rapidement annoncé, dans sa déclaration de politique générale, la volonté de durcir les conditions d'accès à la nationalité belge. Dès le début de l'année, notre équipe du CAI en a ressenti les effets voyant les demandes d'accompagnement pour ce motif exploser. Et cela a été crescendo jusqu'en juillet, date de mise en application de la première mesure : l'augmentation du prix du dépôt de dossier (de 150 € à 1000 €).

Cette annonce a incité de nombreuses personnes à anticiper le dépôt de leur demande afin de bénéficier de l'ancien tarif. Cette anticipation s'est parfois faite sans que toutes les conditions requises ne soient remplies. Les parquets ont même autorisé le paiement anticipé de 150 €, ce qui a provoqué un afflux massif de demandes. Cette situation a entraîné une saturation des CRI ainsi que des opérateurs, mobilisés pour permettre au plus grand nombre de compléter leur dossier.

Par ailleurs, une réunion très attendue depuis plus d'un an avec la commune de Namur a permis de lever plusieurs zones d'ombre et de faciliter le traitement des dossiers. Parmi les avancées notables figurent notamment la suppression de la nécessité du certificat de célibat ainsi que l'assimilation des congés de maternité aux jours de travail.



Interprétariat et SeTIS

Des permanences mensuelles avec interprètes étaient organisées avec le SeTIS dans le cadre du Parcours d'intégration : trois en tigrinya et deux en arabe. Les langues pachto/dari, somali et albanais étaient assurées à la demande.

Au total, 150 prestations ont été réalisées sur l'année, dont 96 en tigrinya. Quatorze personnes ne se sont pas présentées à leur rendez-vous, dont douze lors des permanences en tigrinya.

Malgré le nombre élevé de permanences en tigrinya, la demande a fortement diminué (-44 % par rapport à l'année précédente), en lien avec la baisse du public originaire d'Érythrée. Une diminution marquée est également observée pour l'arabe (-75 % par rapport à 2024) ainsi que pour le russe et l'ukrainien. Celle-ci s'explique non par une baisse du public concerné, mais par la présence, au sein du CAI, de personnel maîtrisant ces langues.



Accompagnement, collaborations et concertations au niveau communal et supra-communal

Afin d'assurer une couverture territoriale sur l'ensemble de la province et, par la même occasion, de rendre ses services accessibles à tous, le CAI a mis sur pied, en plus de son bureau principal situé à Namur, 7 bureaux délocalisés à Andenne, Beauraing, Ciney, Dinant, Gembloux, Philippeville et Sambreville.

L'ensemble des bureaux du CAI couvrent au total les 38 communes de la province, puisque chaque bureau délocalisé vise également les communes proches à savoir :

- Andenne, Gesves et Ohey ;
- Beauraing, Gedinne et Vresse-sur-Semois, Bièvre ;
- Ciney, Rochefort, Somme-Leuze, Hamois, Havelange, Assesse ;
- Dinant, Hastière, Yvoir, Houyet, Anhée, Onhaye ;
- Gembloux, Sombreffe, Eghezée ;
- Namur, Profondeville, Floreffe, La Bruyère, Fernelmont ;
- Philippeville, Florennes, Walcourt, Cerfontaine, Doische, Viroinval, Couvin, Mettet ;
- Sambreville, Jemeppe S/Sambre, Fosses-la-ville.

Les permanences de ces bureaux d'accueil sont organisées grâce à l'appui des partenaires locaux, à savoir les communes ou les CPAS de la localité et se déroulent une à deux fois par mois.

Les Bureaux d'accueil du CAI travaillent en réseau et en triangulation avec les partenaires. L'objectif est de construire un accompagnement coordonné, centré sur la personne, en complémentarité avec le réseau local. Si besoin, le CAI oriente la personne accompagnée vers les partenaires ; c'est en effet à cette condition qu'il leur est possible de répondre au mieux aux besoins diversifiés du public. L'enjeu n'étant pas de se substituer à d'autres opérateurs mais bien de garantir un appui complémentaire aux personnes étrangères dans leur parcours et de faciliter la rencontre entre eux et les partenaires.

En 2025, avec la mise en vigueur du décret modifiant le Code wallon de l'action sociale et de la santé (CWASS) voté en mars 2024, nous avons été à la rencontre des différents services Population et Etrangers des communes de la province. L'objectif premier de ces rencontres était de les informer quant aux modifications du décret mais également de leur rappeler le fonctionnement du parcours d'intégration, les missions du CAI et d'être à l'écoute de leurs réalités de terrain.

En effet, la procédure exige des communes de transmettre mensuellement aux Centres régionaux d'Intégration, le listing des personnes soumises à l'obligation du Parcours d'intégration (PI). Ces listes reprennent les dates de commande du titre de séjour des personnes concernées, ce qui correspond au début de leur parcours d'Intégration, ainsi que les coordonnées des personnes concernées. Ainsi, au plus tôt le Bureau d'accueil peut entreprendre l'accompagnement des personnes, au plus le bénéficiaire a de chances de répondre aux obligations de formation et de suivi du parcours dans les délais impartis.





Coordination locale et bureau d'accueil d'Andenne

Permanences et chiffres du bureau d'accueil

Dans le bureau d'accueil d'Andenne, Rosette et Donika ont assuré, à tour de rôle, les permanences pour répondre aux besoins d'accompagnement en intégration et en insertion socioprofessionnelle des personnes résidant dans les communes d'Andenne, Gesves et Ohey. Le bureau d'accueil fonctionne en collaboration avec la Maison des Solidarités, avec une communication fluide.

Leur présence à Andenne est assurée les 2 et 4^e vendredis du mois, avec deux journées complètes assurées exceptionnellement pour répondre à la demande.

Les permanences, les cours de français et les cours de citoyenneté se déroulent dans le même bâtiment, facilitant l'orientation du public.

En 2025, elles ont accompagné 83 personnes :

- 15 personnes primo-arrivantes (obligation du Parcours d'intégration) ;
- 61 personnes non-obligées par le Parcours d'intégration ;
- 1 personne pour une demande d'accompagnement social ;
- 6 personnes pour une demande d'accompagnement en insertion socio-professionnelle.

Accompagnement du public et orientation vers les formations et partenaires

Les demandes concernent principalement le parcours (obligatoire et volontaire), mais aussi la demande de nationalité, l'équivalences de diplômes et autres démarches administratives.

Les cours de citoyenneté sont organisés par AFICO et les cours de français sont organisés par le PCS, dans les mêmes locaux que les permanences, ce qui facilite les orientations.

Coordination locale des acteurs et projets menés sur le territoire

Comme expliqué plus haut, nous avons organisé des rencontres avec les services Population et Étrangers des communes d'Andenne, Ohey et Gesves. Ces réunions ont permis de renforcer notre collaboration avec ces services et de faciliter les contacts. Un exemple est la collaboration avec la commune de Gesves. La rencontre a permis une meilleure transmission des listes.

Nous avons rencontré le chef du PCS afin de consolider notre collaboration. Celle-ci se traduit notamment par notre participation aux réunions contribuant aux réflexions autour de l'élaboration du prochain PCS.

Par ailleurs, le CAI continue à suivre les travaux du Comité d'Accompagnement Local Élargi (ISP), organisé par la Maison de l'Emploi d'Andenne.

Coordination locale et bureau d'accueil de Beauraing

Permanences et chiffres du bureau d'accueil

A Beauraing, Armand assure les permanences et répond aux demandes d'orientation vers les partenaires. Il s'y rend une fois par mois, tous les 3^e jeudis du mois.

Un total de 54 personnes a été accompagné :

- 12 personnes primo-arrivantes (obligation du Parcours d'intégration) ;
- 37 personnes non-obligées par le Parcours d'intégration ;
- 5 personnes en insertion socio-professionnelle.

Accompagnement du public et orientation vers les formations et partenaires

Les demandes concernent principalement la demande de nationalité et le parcours d'intégration (volontaire et obligatoire).

Il persiste une difficulté dans ce bureau d'accueil : le manque d'opérateur de formation et d'accompagnement. Cette situation est notamment due au manque de développement d'un tissu associatif mais aussi à l'arrêt de financement de la part de la Région Wallonne de certains acteurs locaux.

La principale difficulté pour mobiliser des acteurs d'accompagnement, liée à la fin de financement par la Région Wallonne, rend la mise en place de partenariats plus complexe.

Coordination locale des acteurs et projets menés sur le territoire

Depuis l'été 2025, nous nous sommes réunis avec les agents communaux des services Population et Étrangers de Beauraing, Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois pour informer des récentes évolutions législatives.

Par ailleurs, le CAI a été interpellé par le CRILUX concernant une situation conflictuelle entre le Centre Fédasil de Sugny et un commerce local. Le CAI a contacté son partenaire UNIA pour dénoncer la situation et a pris contact avec la direction du centre.

Perspectives 2026

Armand prendra contact avec la bibliothèque accueillant des tables de conversation en français afin d'examiner les possibilités de développement et de pérennisation de cette initiative en 2026.



Coordination locale et bureau d'accueil de Ciney

Permanences et chiffres du bureau d'accueil

Dans le bureau d'accueil de Ciney, Souleyman assure les permanences et répond aux demandes d'orientation vers les partenaires. Il rencontre les personnes en demande d'accompagnement au sein de la Maison citoyenne de Ciney (locaux du PCS), à raison de deux fois par mois. Les permanences et les cours de français se déroulent dans le même bâtiment, facilitant l'orientation du public.

En 2025, il a accompagné 141 personnes :

- 17 personnes primo-arrivantes (obligation du Parcours d'intégration) ;
- 89 personnes non-obligées par le Parcours d'intégration ;
- 3 personnes pour une demande d'accompagnement social ;
- 32 personnes en insertion socio-professionnelle.

Accompagnement du public et orientation vers les formations et partenaires

Les demandes concernent essentiellement le Parcours d'Intégration, mais également de plus en plus d'ISP et d'équivalences de diplômes (notamment pour les publics ukrainiens et arabophones).

Il y a de moins en moins de personnes accompagnées dans le cadre du Parcours d'intégration obligatoire. Cette situation est notamment due au manque d'orientation de la part de plusieurs communes du territoire, et ce, malgré la présence d'hébergements ILA (initiative locale d'accueil) sur le territoire. Nous espérons que les rencontres effectuées avec ces communes porteront leur fruit.

Les opérateurs citoyenneté ne sont plus présents sur le territoire ; RESO organise une formation par an. Beaucoup de personnes se rendent à Namur pour suivre la citoyenneté, ce qui complique la constitution des listes d'apprenants et la coordination avec les opérateurs FLE.

Les cours de français sont organisés par l'équipe du PCS de Ciney et par la Farandole à Rochefort.

Assesse

Havelange

Hamois

Ciney

Somme
Leuze

Rochefort

Coordination locale des acteurs et projets menés sur le territoire

Des sessions de formation autour du Parcours d'intégration ont été organisées en 2025 pour sensibiliser les agents des communes d'Assesse et Ciney, avec la participation de Hamois. La commune de Havelange n'a pas pu participer, en raison du faible effectif d'agents sur place.

La mobilité reste un point à approfondir, certaines personnes quittant la région pour Namur ou d'autres grandes villes.



Coordination locale et bureau d'accueil de Dinant

Permanences et chiffres du bureau d'accueil

A Dinant, Souleyman accompagne les personnes étrangères et d'origine étrangères lors de ses permanences qui ont lieu deux fois par mois, dans les locaux du PCS. Il y a reçu 97 personnes :

- 11 personnes primo-arrivantes (obligation du Parcours d'intégration) ;
- 57 personnes non-obligées par le Parcours d'intégration ;
- 1 personne pour une demande d'accompagnement social ;
- 3 personnes pour d'autres demandes
- 25 personnes en insertion socio-professionnelle.

Accompagnement du public et orientation vers les formations et partenaires

Les demandes concernent principalement le Parcours d'Intégration, avec beaucoup de Parcours volontaires, principalement liés à des demandes de nationalité.

Les ateliers citoyenneté sont rares et dépendent de RESO, avec seulement une ou deux sessions par an. Beaucoup de personnes se rendent à Namur pour suivre ces formations.

Sur le territoire de Dinant, les cours de FLE sont rapidement saturés, ce qui entraîne des listes d'attente ou des déplacements vers d'autres communes. Les opérateurs sont le SAD (FLE), le Tremplin (alphabétisation et ALPHA FLE), Lire et Écrire (remise à niveau), et le Ciep à Anhée.

Coordination locale des acteurs et projets menés sur le territoire

Depuis l'été, notre équipe a rencontré les agents communaux des services Population et Étrangers des communes d'Anhée, Dinant, Onhaye, Houyet, Hastière et Yvoir, afin d'aborder la question du Parcours d'intégration et du rôle des communes.

Le CAI a été sollicité par l'AMO Globul'In pour une école à Yvoir rencontrant des difficultés avec des enfants issus des centres Croix-Rouge Yvoir Bocq et Yvoir Pierre Bleue. Une rencontre a été organisée avec la directrice, l'AMO et le CAI pour identifier des pistes de solution.

Perspectives 2026

Lors d'une rencontre avec l'équipe du Centre d'accueil de Natoye, un projet de recherche portant sur les discriminations vécues par les résidents du centre de Natoye a été évoqué. Une réunion de travail est prévue début 2026 afin d'en préciser les contours.

Coordination locale et bureau d'accueil de Gembloux

Permanences et chiffres du bureau d'accueil

Pour accompagner les personnes étrangères et d'origine étrangère sur le bureau d'accueil de Gembloux, Rahmi assure les permanences et répond aux demandes d'orientation vers les partenaires, au sein des bâtiments de l'administration communale de Gembloux. Il y va deux fois par semaine. Pour répondre aux besoins du terrain, il a mis en place, avec l'aide du SEM, une 3e permanence dans les locaux de ce partenaire.

La présence de Rahmi au sein de l'administration communale, à proximité des services Etrangers et Etat civil, facilite la bonne communication avec les agents communaux et la consultation rapide de ces derniers. Notamment concernant les questions sur la reconnaissance des permis de conduire.

En 2025, Rahmi a accompagné 137 personnes :

- 33 personnes primo-arrivantes (obligation du Parcours d'intégration) ;
- 81 personnes non-obligées par le Parcours d'intégration ;
- 2 personnes pour une demande d'accompagnement social ;
- 21 personnes en insertion socio-professionnelle.

Accompagnement du public et orientation vers les formations et partenaires

Les demandes concernent principalement la nationalité, les équivalences de diplômes et le Parcours d'Intégration (PI) volontaire.

Les formations en FLE et en citoyenneté sont dispensées par le Groupe Alpha Gembloux, dont les locaux sont situés à 1 km de la commune. La collaboration avec les acteurs locaux se déroule globalement très bien, avec une bonne cohésion.

Coordination locale des acteurs et projets menés sur le territoire

Le CAI participe régulièrement aux concertations organisées par le PCS de Gembloux, réunissant les acteurs locaux de la santé, du numérique, de l'ISP et du logement.

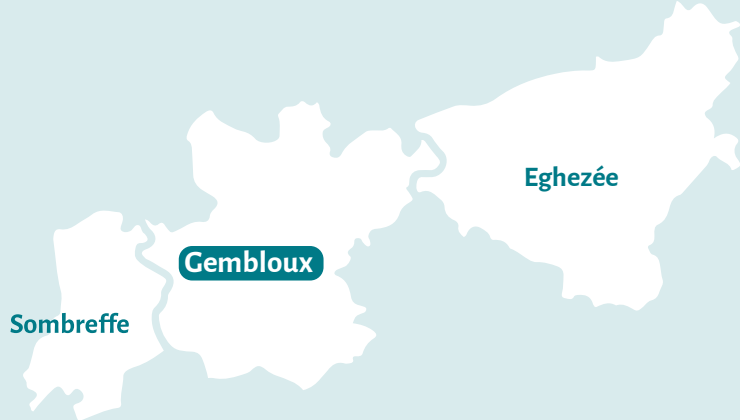
Nous avons été invités à participer au jury du festival "A films ouverts", lors de la diffusion des court-métrages réalisés par différents groupes et écoles venus de partout en Wallonie et Bruxelles.

La première ligne participe aux rencontres ISP à la Maison de l'Emploi. Ces réunions rassemblent les acteurs de l'accompagnement vers l'emploi et la formation - CPAS, Mirena, CAI et SEM - pour suivre les dossiers communs et identifier les besoins des bénéficiaires.

Ces échanges ont conduit à des interpellations auprès du CPAS pour l'engagement d'une personne bénéficiant d'un contrat article 60 au CAI.

Des rencontres avec les agents communaux de Sombreffe et Gembloux ont été organisées ainsi que des contacts réguliers avec la commune d'Eghezée, dans laquelle il a été envisagé de mettre en place une permanence.

Le CAI continue de prendre part aux réunions du comité interculturelité, coordonné par le SEM et le PCS de Gembloux et qui regroupe les acteurs du réseau gembloutois travaillant sur l'interculturalité.



Coordination locale et bureau d'accueil de Namur

Permanences et chiffres du bureau d'accueil

L'équipe d'accompagnement interculturel de Namur (Shpetime, Rosette/Donika, Kléa, Ayat, Gani et Florine) reçoit les personnes sur RDV tous les jours de la semaine. Cette année, elle a accompagné 969 personnes :

- 266 personnes primo-arrivantes (obligation du Parcours d'intégration) ;
- 689 personnes non-obligées par le Parcours d'intégration ;
- 10 personnes pour une demande d'accompagnement social ;
- 4 personnes ayant formulé d'autres demandes

Accompagnement du public et orientation vers les formations et partenaires

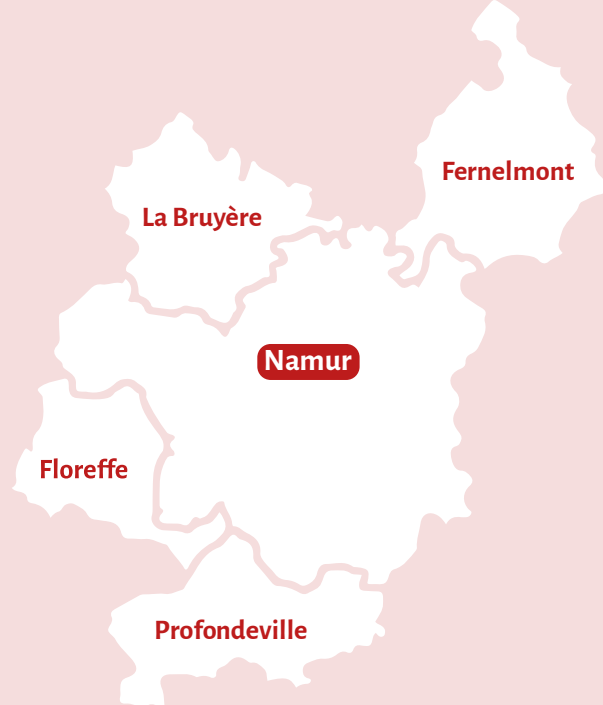
Le bureau d'accueil de Namur reçoit des publics aux profils variés : personnes soumises à l'obligation du parcours d'intégration, personnes volontaires (notamment à la demande d'un avocat dans le cadre d'une procédure 9bis, d'une demande de nationalité belge, lors d'un renouvellement de la carte d'identité, par choix personnel, ...), personnes anticipant l'obligation, ainsi que des bénéficiaires ayant déjà suivi la formation à la citoyenneté, entre autre auprès de la Croix-Rouge, et orientés vers le CAI pour la suite du parcours.

Le bon déroulement du parcours est freiné par plusieurs obstacles : difficultés d'accès au logement (rareté de l'offre, profil, coût de l'immobilier à Namur), manque de places en crèche, accès limité aux cours de français, aux formations à la citoyenneté (notamment en langue d'origine) ou à l'ISP. Ces contraintes engendrent du stress, des retards et des risques de sanctions administratives pour les personnes dans l'obligation, en particulier celles disposant d'un délai de 18 mois. Ces derniers demandent parfois un accompagnement suivi et régulier, en cas de nécessité de prorogation. Enfin, les personnes en emploi ou en formation linguistique rencontrent des difficultés à finaliser leur parcours en raison du manque d'offres de cours du soir.

Coordination locale des acteurs (projets menés avec les services de la cohésion sociale, de la PNS, collaboration dans le cadre de Namur 2030, etc.)

Le CAI participe activement aux réunions et aux projets menés par la Plateforme namuroise du social. Des collaborations avec les services du PCS et autres acteurs du social ont découlé de ces réunions. Cfr. infra.

Par ailleurs, en raison du nombre élevé de dossiers communs concernant les demandes de nationalité, une réunion technique a été organisée pour rassembler des représentants de l'équipe accompagnement du CAI ainsi que le service nationalité de la Ville de Namur. Cette rencontre, très attendue, a été efficace, entrant dans les détails techniques de l'analyse de dossiers permettant une lecture commune et affinant notre manière de collaborer. D'autres rencontres devraient suivre dans les mois à venir.



Coordination locale et bureau d'accueil de Philippeville

Permanences et chiffres du bureau d'accueil

Le bureau d'accueil de Philippeville rassemble 8 communes : Mettet, Florennes, Walcourt, Philippeville, Doische, Viroinval et Couvin. Armand assure les permanences et répond aux demandes d'orientation vers les partenaires. Les permanences ont lieu dans les locaux du PCS et au CPAS de Philippeville. En 2025, il a accompagné 96 personnes :

- 25 personnes primo-arrivantes (obligation du Parcours d'intégration) ;
- 52 personnes non-obligées par le Parcours d'intégration ;
- 19 personnes en insertion socio-professionnelle.

Accompagnement individuel du public et orientation vers les formations et partenaires

Les demandes concernent surtout les personnes dans l'obligation de suivre le Parcours d'Intégration, ainsi que les équivalences de diplômes et les questions de citoyenneté ou de formation. Les personnes viennent généralement après avoir déjà fait une demande de cours de FLE ou y être inscrites.

La présence de plusieurs centres d'accueil dans les communes du bureau d'accueil a pour conséquence un grand nombre de personnes soumise à l'obligation du parcours d'intégration. Néanmoins, après obtention de leur titre de séjour, elles doivent quitter le centre et bon nombre d'entre elles décident de déménager vers la Flandre. Cela crée un décalage entre les nombres d'orientation vers le CAI et le nombre réel de dossiers "obligés".

Les dossiers de "volontaires" sont principalement des personnes qui souhaitent demander la nationalité belge, des personnes dispensées du Parcours mais aussi des demandeurs de protection internationale qui souhaitent anticiper le parcours (ils seront en effet soumis à l'obligation de le suivre s'ils obtiennent la protection de la Belgique).

Coordination locale des acteurs et projets menés sur le territoire

Des rencontres avec les agents communaux Population / Service Étrangers des communes, de Cerfontaine, Philippeville, Couvin, Doische, Florennes, Viroinval et Walcourt ont été effectuées pour informer des récentes évolutions législatives du décret régissant le Parcours d'intégration et leur rappeler leur rôle dans ce processus.

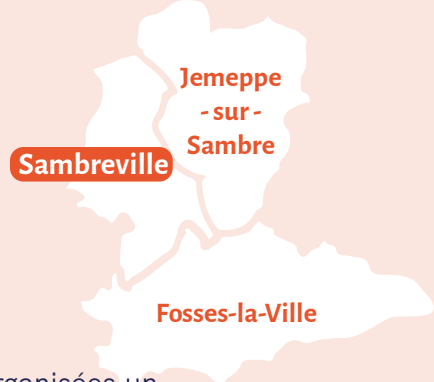
Concernant les offres de formation, la formation à la citoyenneté était, jusqu'en 2024, assurée par l'ASBL Carrefour. Suite à la réforme du décret (et des mécanismes de financement des opérateurs ILI), il n'était plus possible pour ces derniers d'organiser la formation. C'est désormais Reso qui s'en charge à raison d'un module par an. La réforme n'a pas eu d'impact sur les formations en français qui sont organisées en suffisance.

Cette année, nous avons maintenu notre ancrage territorial en participant aux groupes de travail de la plateforme intersectorielle du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, coordonnée par les Centres locaux de promotion de la santé Charleroi-Thuin et Namur. Cette plateforme vise à répertorier les besoins spécifiques de ce territoire et à renforcer les liens des acteurs de ce territoire.

Dans ce cadre, nous avons contribué à mettre en avant les réalités de nos publics en matière de logement sur ce territoire. Avec les acteurs du réseau, nous avons listé une série de priorités pour les intégrer dans un memorandum à l'attention des décideurs publics.

Perspectives 2026

Au centre d'accueil de demandeurs d'asile de Oignies, la mise en place de séances d'information ISP est envisagée dès janvier 2026, suite à une demande exprimée par l'équipe du centre. Par ailleurs, à la suite de la sollicitation du Delta pour la tenue d'un stand lors de la Journée Portes Ouvertes du centre d'accueil de Belgrade, une réflexion sera menée sur la création d'un outil de communication attractif permettant de valoriser la représentation du CAI lors de ce type d'événements.



Coordination locale et bureau d'accueil de Sambreville

Permanences et chiffres du bureau d'accueil

À Sambreville, les permanences sont assurées par Rahmi et ont été organisées un lundi sur deux dans les locaux de la gare d'Auvelais à Sambreville.

Un total de 83 personnes ont été accompagnées :

- 11 personnes primo-arrivantes (obligation du Parcours d'intégration) ;
- 62 personnes non-obligées par le Parcours d'intégration ;
- 5 personnes pour une demande d'accompagnement social ;
- 5 personnes pour un accompagnement en insertion socio-professionnelle.

Accompagnement individuel et orientation vers les formations et partenaires

Les bénéficiaires de cette permanence sont le public des communes de Jemeppe-Sur-Sambre et Sambreville.

Par facilité d'accès, les personnes venant de Fosses-la-Ville sont reçues à Namur ou bien à Fosses-la-Ville, à la demande.

Des permanences spécifiques continuent également pour le public ukrainien, grâce à l'appui de notre collègue facilitateur interculturel.

L'accompagnement proposé s'inscrit dans le cadre du parcours d'intégration : il comprend des démarches administratives, l'ouverture de dossier nationalité ainsi qu'une orientation dans la recherche de formation et d'emploi. Notre travail s'inscrit dans un travail en réseau et en triangulation avec les partenaires dans le but de mieux répondre aux besoins du public.

Trois acteurs dispensent des formations à la langue française sur ce territoire : le Centre d'animation interculturelle de la Basse Sambre à Auvelais, l'Ecole Industrielle et commerciale d'Auvelais - EICA (en partenariat avec le CPAS de Sambreville) et Lire et Ecrire (pour l'alphabétisation). Parmi eux, le CAIBS organise également des formations à la citoyenneté.

Trois formations de citoyenneté ont été organisées par le même opérateur reconnu ILI sur la région : le Centre d'animation interculturelle de la Basse Sambre (CAIBS).

Lorsque cela a été nécessaire, les personnes ont été orientées vers des cours de français au CAIBS ou vers l'EICA (Ecole Industrielle et Commerciale d'Auvelais), en fonction de leur niveau de scolarité dans le pays d'origine, leur proximité ou leur statut.

La permanence en accompagnement ISP se poursuit pour cette année (équivalence de diplôme, validation des compétences, orien-

tation professionnelle, recherche de formation, CV, lettre de motivation, ...).

Nous avons continué à nous montrer disponibles et à être présents régulièrement à certains moments-clés des formations pour aller à la rencontre du public, les informer sur l'existence du parcours d'intégration et les possibilités d'accompagnement en ISP.

Coordination locale des acteurs et projets menés sur le territoire

En ce qui concerne la collaboration avec les partenaires, il n'y a pas eu de coordination locale en 2025. Celle-ci sera organisée en 2026.

Par ailleurs le CAI a participé à plusieurs réunions du plan de cohésion sociale de Sambreville, notamment la rentrée des partenaires et une journée de réseautage et de présentation des futurs projets du PCS.

Enfin, nous avons facilité une rencontre entre le PCS de Sambreville et l'équipe de médiatrices interculturelles du CHRSM Namur. Cette initiative vise à implanter durablement un service de médiation au sein de l'hôpital CHRSM - site Sambre, afin de lever les freins linguistiques et renforcer la qualité des soins pour les patients étrangers et d'origine étrangère du bassin de la Basse-Sambre.

Commémoration du 60^e anniversaire des accords bilatéraux avec le Maroc et la Turquie

L'année 2025 a été rythmée par la commémoration du 60^e anniversaire des accords bilatéraux avec le Maroc et la Turquie. Au-delà de la dimension festive, ce projet a permis de renforcer le lien avec les associations locales à travers l'exposition « Instants d'années » et la parution de l'ouvrage « Accords au présent ». Nous avons utilisé ces supports comme leviers de sensibilisation pour les jeunes générations, favorisant un dialogue sur la transmission des mémoires migratoires.

Perspectives 2026

L'accompagnement dans le cadre du Parcours d'intégration

En 2026, l'équipe accompagnement anticipe la poursuite de la gestion de situations complexes au cours des six premiers mois de l'année. Cette période sera notamment marquée par le traitement de demandes de prorogation à transmettre à la Région Wallonne, ainsi que par la gestion des dossiers liés aux sanctions.

À partir de juillet, l'ensemble des personnes soumises à l'obligation relèvera du nouveau cadre instauré par le décret de 2024. Disposant d'un délai élargi de 36 mois pour mener à bien leur parcours d'intégration, l'accompagnement de ces personnes devrait, dans un premier temps, permettre une diminution de la charge administrative supportée par les collègues de première ligne.

Par ailleurs, l'équipe poursuivra un travail de fond visant à améliorer l'organisation interne, notamment à travers le classement des dossiers, la transition vers des processus numériques et le renforcement de la coordination au sein de l'équipe. Ces actions ont pour objectif de gagner en efficacité et de réduire la lourdeur administrative. Enfin, une amélioration et une mutualisation des outils d'encodage internes sont envisagées, afin de faciliter les orientations et la collaboration entre les services Parcours et ISP.

L'accompagnement dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle

Au regard de l'augmentation continue du nombre de personnes accompagnées en insertion socioprofessionnelle et de l'hétérogénéité des profils à accompagner, l'équipe ISP entend poursuivre et renforcer son action en l'adaptant aux évolutions du contexte socio-économique et institutionnel.

Les récentes réformes annoncées en matière d'allocations de chômage sont susceptibles d'impacter significativement notre public, souvent confronté à des parcours administratifs complexes et à une précarité accrue. Ces évolutions impliquent un renforcement de l'accompagnement individualisé, notamment en matière d'information, d'anticipation des risques de perte de droits sociaux et de sécurisation des parcours vers l'emploi. Nous entendons donc adapter nos pratiques afin de soutenir au mieux les bénéficiaires face à ces nouvelles contraintes.

Par ailleurs, afin de répondre plus efficacement aux réalités du marché du travail et aux besoins locaux en main-d'œuvre, l'équipe ISP souhaite développer une approche plus sectorielle de l'accompagnement vers l'em-

ploi. En s'appuyant sur l'expérience du dispositif Proxim'Emploi, cette stratégie vise à renforcer l'expertise des équipes dans des secteurs ciblés et porteurs, tout en facilitant l'accès à des métiers accessibles mais essentiels, souvent occupés par des publics invisibilisés. Cette spécialisation permettra un accompagnement plus concret, cohérent et directement relié aux attentes des employeurs.

Dans cette même logique, nous entendons intensifier davantage les collaborations avec les entreprises. Le renforcement des partenariats avec les employeurs locaux constitue un levier essentiel pour créer des passerelles durables entre l'accompagnement social et l'insertion socioprofessionnelle. Ces collaborations permettront, en outre, de mieux sensibiliser les employeurs aux réalités des publics accompagnés et de favoriser des pratiques inclusives au sein des structures d'accueil.

L'accompagnement, collaborations et concertations au niveau communal et supra-communal

Nous continuerons de sensibiliser les communes, de valoriser leur rôle dans le tout premier ancrage social des personnes primo-arrivantes, et surtout d'élaborer avec elles comment organiser au mieux le suivi des listes de commandes de titre de séjour, en collaboration avec les travailleurs de première ou de seconde ligne du CAI.

Nous organiserons des réunions de coordinations locales, réunissant l'ensemble des acteurs qui gravitent autour du Parcours d'intégration : communes, CPAS, acteurs de la formation, de l'accompagnement sociojuridique et de l'insertion socioprofessionnelle et centres d'hébergement pour demandeurs de protection internationale. L'objectif de ces réunions est la coordination des actions, le travail sur le constat commun et l'activation des leviers d'intégration à l'échelle locale.

Actions vers les professionnels

Travail en réseau et coordination des activités

Plateformes provinciales

Plateforme de formation à la langue française

En 2025, la plateforme de formation à la langue française a principalement œuvré au sein de groupes de travail autour de projets répondant à ses priorités stratégiques.

En 2025, les acteurs de Namur Ville ont poursuivi leur réflexion commune sur l'organisation des inscriptions aux cours de français. Dans la continuité du succès rencontré en 2024, une seconde journée d'inscription collective a été organisée en juillet 2025, réunissant l'ensemble des opérateurs de formation, tant associatifs que relevant de l'enseignement pour adultes. Cette initiative a permis d'accueillir et d'orienter plus de 200 personnes en recherche d'une formation en français, celles-ci ont ainsi pu rencontrer les formateurs et évaluer leur niveau en vue d'une inscription en septembre. Par ailleurs, une permanence d'inscription a été maintenue tout au long de l'année. Le CAI a ainsi accueilli tout au long de l'année plus d'une centaine de personnes, inscrites sur une liste d'attente mutualisée, tandis que les formateurs assuraient l'organisation des tests de positionnement.

Un second groupe de travail s'est consacré à la question de la validation des acquis en fin de formation. Dans la continuité des travaux initiés en 2024, les participants ont poursuivi une réflexion collective visant à définir des

modalités d'évaluation pertinentes et harmonisées. Cette démarche a porté sur l'élaboration de critères d'évaluation clairs, objectifs et alignés sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Plateforme de formation à la citoyenneté

La plateforme de formation à la citoyenneté rassemble l'ensemble des opérateurs namurois financés par la Région Wallonne pour la dispense des formations à la citoyenneté dans le cadre du Parcours d'intégration, mais également des organismes reconnus comme les centres Fedasil concernés.

Elle s'est réunie en novembre et s'est concentrée sur l'analyse du nouveau paysage du secteur de l'intégration, marqué par le passage généralisé au système d'agrément. Nous avons travaillé sur la planification de l'offre pour 2026 à l'échelle de la province de Namur, en veillant à la répartition territoriale des formations et à la coordination locale nécessaire pour éviter les chevauchements d'horaires entre les différents opérateurs. La réunion a permis d'harmoniser les procédures administratives concernant la gestion des participants, notamment les règles de présence minimale requise et le développement d'outils numériques partagés pour faciliter le suivi des inscriptions.

Plateforme sociojuridique

La plateforme sociojuridique rassemble l'ensemble des opérateurs namurois financés par la Région Wallonne pour l'accompagnement social et juridique des personnes étrangères.

La dernière plateforme sociojuridique avait eu lieu en 2023. En octobre dernier, nous avons relancé cette dernière afin de renforcer les articulations entre les opérateurs sociojuridiques de la province de Namur, dans un contexte de rationalisation par la Région Wallonne via les agréments.

Nous avons actualisé le cadastre des services et planifié la mise à jour d'outils tels que le guide des services sociojuridiques. Par ailleurs, nous avons impulsé la création d'un groupe de travail pour interpeller la Ville de Namur sur des dysfonctionnements au niveau du service des étrangers.

Plateforme interculturelle

En 2024, le CAI avait projeté de lancer, dès 2025, des espaces de coordination sous-locaux pour mieux répondre à la demande des structures. Ces espaces devaient permettre de construire une complémentarité entre les projets développés par les unes et les autres sur des territoires proches. L'actualité politique et l'entrée en vigueur du nouveau décret ont retardé le lancement de cette nouvelle dynamique. Le CAI s'est attaché, durant l'année 2025, à encourager les collaborations et les partenariats entre les acteurs de l'interculturalité de son territoire dans le cadre des demandes d'agréments. Des accompagnements individuels et collectifs ont eu lieu tout au long de l'année pour répondre aux questions et soutenir l'écriture des dossiers. Une réunion rassemblant l'ensemble des ILI interculturelles s'est tenue en fin d'année. Ce fut l'occasion de faire le point sur la situation des opérateurs, de souligner les difficultés concrètes dans ce processus et les incertitudes existentielles de nos partenaires. A l'issue de cette réunion, les membres se sont accordés sur les visées de la plateforme : un lieu d'échanges d'informations et de bonnes pratiques pour se renforcer collectivement et ainsi qu'un relais des préoccupations des acteurs du réseau vers les décideurs politiques.

Plateforme de lutte contre le racisme

Cette année, la plateforme s'est réunie régulièrement pour concrétiser les activités du 21 mars 2025 et penser l'action du 20 mars 2026.

Faisant suite à l'évaluation de l'évènement central, et en prenant en compte un contexte sociétal marqué par une libération des propos et actes xénophobes, ainsi qu'une forte réduction des moyens financiers octroyés par les pouvoirs publics pour la lutte contre le racisme, plusieurs objectifs à mettre en œuvre dans le futur ont été définis tels que :

- Créer des alliances avec d'autres mouvements progressistes luttant pour plus d'égalité ;
- Repenser les messages diffusés lors de la marche de lutte contre le racisme (axer davantage le message sur la mise en avant des côtés positifs de la diversité plutôt que la dénonciation du racisme).
- Développer les actions dans le Sud de la province de Namur et soutenir les acteurs locaux.
- Mieux mobiliser la jeunesse, via les écoles, dans la journée d'actions planifiée pour 2026.





Participation à des réseaux et travail collaboratif

Concertation Wallonne MENA et ex-MENA

Le CAI a poursuivi son engagement au sein de la concertation wallonne en participant activement à plusieurs groupes de travail, notamment sur l'autonomie des MENA, le regroupement familial, l'accompagnement post-regroupement et le logement, ainsi qu'à des temps collectifs thématiques. Le CAI a également pris part au Comité d'Accompagnement du projet IDO porté par l'AMO Passages, visant à proposer aux MENA et ex-MENA une alternative à la scolarité classique. Des rencontres ont été organisées avec la direction du centre MENA Les Hironnelles à Assesse et avec l'ASBL Mentor-Escale afin d'échanger sur les réalités de terrain et de renforcer le réseau. Enfin, une réunion multi-acteurs a été tenue pour enrichir la section « Jeunesse » du Guide du Migrant et améliorer la communication à destination des jeunes étrangers.



Plateforme Sans-papiers

La plateforme namuroise de soutien aux sans-papiers s'est réunie à plusieurs reprises en 2025. L'objectif de la plateforme est de rassembler les acteurs namurois travaillant avec le public sans-papiers, de capitaliser les constats et en fonction des besoins, de définir et mettre en place un plan d'action pour mieux garantir les droits des sans-papiers.

L'un des chantiers majeurs de l'année a été l'élargissement de la plateforme à d'autres acteurs. Deux plateformes élargies ont eu lieu en octobre et en décembre.

De nouveaux acteurs tel que le DUS, SIREAS, la FTBG, la JOC, le Nouveau Saint-Servais SAE, Caravane pour la paix et la solidarité y ont participé. Cela a permis à la plateforme de recueillir les besoins actuels des personnes sans papiers et de développer des pistes de solutions.

Trois chantiers sont actuellement en cours et se poursuivront en 2026 :

- La mise en place d'un guide de services pour le public sans-papiers et les professionnels
- La création et/ou renforcement d'une caisse de solidarité globale sur le territoire namurois, commune au public des membres de la plateforme
- L'interpellation communale sur la motion ville hospitalière adoptée en avril 2018 par le collège communal

Coalition 8 mai

La Coalition 8 Mai est une alliance de syndicats, de milieux culturels et académiques, et d'associations et de personnalités de la société civile. Cette coalition vise à lutter contre la montée de l'extrême droite en Belgique et à réaliser un travail de mémoire sur le 8 mai 1945, jour de la capitulation de l'Allemagne nazie et de la victoire sur le nazisme.

Le CAI participe à la plateforme namuroise de la Coalition 8 Mai depuis son lancement. Dans le cadre de cette collaboration, nous avons contribué à la mise en place de plusieurs événements commémoratifs et pédagogiques (visite du fort de Breendonck, spectacle "Idées noires", conférence "Résistantes en 1940-1945 - Femmes et extrême droite". La seconde partie de l'année a été consacrée à la préparation des événements prévus pour 2026.

Mardi 8 avril 2025
U Namur auditorium L21
 rue de Bruxelles, 81
 Namur

à partir de
10:30

Résistantes
 en 1940-1945

**Femmes et
 extrême droite**

2025 ... où
 en est-on ?

à partir de
14:00

Avec la participation de
 Annick Castiaux • Ellen De Soete
 Daniel Nokin • Axel Tixhon • Juliette Léonard
 Romain Biesemans • Bénédicte Rochet

Table Ronde 16:10
 animée par
Bertrand Henne,
 journaliste RTBF

UNIVERSITÉ DE NAMUR
 H&I
 Histoire, arts et images

rd. croc. S. Ferrant • rue du Paradis 54 • 5000 Namur

Plateforme Namuroise du Social (PNS) et ses groupes de travail

Le CAI a poursuivi son implication active au sein de la PNS et du COPIL (comité de pilotage). Cette année était une année de transition pour la PNS puisqu'il y a eu un changement de présidence, ainsi qu'un changement au niveau du responsable de projet en charge de l'organisation quotidienne de la PNS. De nombreux groupes de travail étaient donc en stand-by.

Le GT Jeunesse a été lancé suite à l'interpellation des acteurs associatifs namurois sur la situation préoccupante de la relation entre les jeunes et la Police de Namur. Ses visées ont été prévues plus larges pour se pencher notamment sur l'occupation de l'espace public par la jeunesse. Cette enquête visera à approfondir sa relation avec l'espace public, son appropriation mais également évaluer ses besoins concrets. Elle sera menée par un prestataire externe et coordonnée par le service Jeunesse de la Ville de Namur.

Plateforme du sud et de l'Entre-Sambre et Meuse

Le CAI a participé à la journée de travail centrée sur le bien-être des habitants du Sud Esem. Lors de cette rencontre, la plateforme a présenté une enquête réalisée par Oxyjeune sur la santé mentale des jeunes, ainsi que le projet de mémorandum de leur territoire.

Nous avons également pris part à une matinée d'échange organisée par le Réseau intersectoriel de la province du Hainaut, en collaboration avec le Centre Fédasil de Morlanwelz, portant sur la santé mentale des MENA.

De manière générale, nous veillons à rester disponible pour soutenir toute nouvelle initiative namuroise en matière de santé et liée aux personnes étrangères.

Perspectives du travail en réseau 2026

La **plateforme de formation à la langue française** poursuivra ses travaux entamés sur l'inscription aux cours de français à Namur. Avec l'arrivée de l'Observatoire de l'intégration dans le secteur et la définition de ses missions, certains travaux de la plateforme seront repris par cette équipe. C'est le cas du travail mené sur la validation des acquis en fin de formation.

Avec la disparition des AOC (modules destinés aux personnes non-francophones), la **plateforme citoyenneté** continuera de réfléchir à proposer des solutions pour ce public, en s'accordant avec le Setis qui organisera désormais des formations en langues étrangères.

La **plateforme sociojuridique** et son groupe de travail se réuniront début 2026. La prochaine plateforme aura pour but d'affiner encore davantage le cadastre. Un courrier sera également transmis à la Ville de Namur pour convier le service à une rencontre en vue de proposer des pistes de solutions développées en plateforme et en GT. Le guide des services sociojuridiques sera mis à jour. Enfin, sur demande de certains membres, nous chercherons des soutiens pour mettre en place une supervision spécifique pour les assistants sociaux du secteur de l'intégration. Des contacts ont déjà été pris avec PSYNAM.

La **plateforme interculturelle** se concentrera sur la concertation et l'accompagnement des opérateurs, agréés ou non, dans différentes démarches (relecture des recours, accompagnement dans la redéfinition des missions et recherche de financement) et le soutien aux projets déposés dans le cadre d'appels à projets lancés par les pouvoirs subsidiants. Vu la situation spécifique en province de Namur et l'absence d'opérateur agréé dans l'axe interculturelité, il faudra sans doute repenser les finalités de cette plateforme ainsi que les acteurs qui la composent.

La **plateforme de lutte contre le racisme** souhaitant visibiliser ses actions, un travail collectif commencera en 2026 pour la réalisation d'une vidéo sur les 10 ans de la plateforme en collaboration avec Télévision du Monde. Des animations seront également prévues dans les écoles en amont de la marche du 20 mars dans les rues de Namur. En effet, un module de sensibilisation aux discriminations à destination du public jeune sera développé pour préparer la participation de la jeunesse. Le CAI accompagnera également des opérateurs agréés dans la création d'un dispositif supracommunal de signalement des discriminations.

Au niveau de la **coalition 8 mai**, celle-ci travaillera à la réalisation d'une valise pédagogique proposant des outils et supports pédagogiques visant à déconstruire les idées et propos d'extrême droite à destination des écoles secondaires. Elle projette d'inviter Salomé Saqué pour ses événements de sensibilisation.

En 2026, le CAI continuera de participer au **comité de pilotage de la PNS** et aux groupes de travail portant sur des thématiques susceptibles de concerner l'accès aux droits fondamentaux des personnes étrangères ou d'origine étrangères ainsi que le vivre ensemble.

Accompagnement des professionnels et de leur projet

Accompagnement des initiatives locales d'intégration (ILI)

Enjeux, perspectives des ILI, accompagnement

Dans le cadre des demandes d'agrément, le CAI a accompagné individuellement les acteurs du réseau intéressés de rendre une demande d'agrément selon un ou plusieurs axes thématiques. En prévision des futures demandes d'agrément, il a été question d'encourager les synergies et les collaborations entre structures tout en veillant à assurer un accès aisé à l'offre de services/formations. Pour les projets inter-culturels, le CAI a incité les acteurs à développer des partenariats pour introduire des demandes communes. Le choix d'entrer dans cette dynamique a été laissé à l'appréciation de chacune des ILI.

Accompagnement des associations issues de l'immigration, dont les OSIM

Au cours de l'année, plusieurs associations ont été accompagnées afin de leur apporter un soutien pédagogique, dans la recherche de financement ou encore dans la création de liens avec des acteurs publics ou des associations du réseau. Au fil du temps, il faut constater que les possibilités de financer leurs projets se réduisent et risquent, à termes, d'éteindre cet élan associatif issu de la diversité.

Faisant suite à la rencontre l'année passée d'étudiants étrangers en optométrie dans une école de promotion sociale et les questions que cela soulevait, un signalement a été déposé auprès d'UNIA.

Perspectives du travail d'accompagnement 2026

En 2026, il s'agira de rester à l'écoute des partenaires et, au besoin, de les soutenir dans leurs démarches pour clarifier les raisons de la décision concernant leur agrément voire introduire un recours. Un moratoire pour l'introduction de nouveaux dossiers de demande d'agrément a été décidé au niveau de la Région Wallonne pour l'année 2026. Par conséquent, aucun accompagnement ne sera réalisé par le CAI sauf si un opérateur en fait la demande.

Comme le financement des initiatives locales d'intégration devient structurel, le CAI devra repenser son accompagnement. Ceci concerne également l'accompagnement des associations issues de l'immigration car les possibilités de financement sont de plus en plus réduites.

Formations et séances d'information

Offres récurrentes

Cycle anti-discrimination

Le cycle anti-discrimination, dispensé en partenariat avec UNIA, vise à outiller les professionnels afin de reconnaître, objectiver et traiter une situation de discrimination. Ce cycle est constitué de 3 modules permettant d'introduire la démarche interculturelle, aborder les préjugés et idées reçues, de reconnaître une situation de discrimination et de mieux connaître la législation anti-discrimination. Cette année, cette formation a permis de faire le point sur la manière d'améliorer des dispositifs de signalement des discriminations.

Cycle interculturelité

Dans le cadre du cycle interculturelité, ont été organisés et dispensés :

- Le module d'introduction à l'approche interculturelle en 3 jours.
- Le module Enseigner et former en milieu multiculturel (5 journées) dans le cadre du certificat FLESCO (partenariat avec l'Henallux)

Cycle "Etrangers en Belgique"

Pour le cycle "Etrangers en Belgique", organisation d'une journée de formation "Comment aborder la diversité de genre et sexuelle avec un public multiculturel ?", dispensée par Merhaba ASBL, qui a développé une expertise sur le sujet en animant des ateliers avec un public multiculturel.

Cette année, les cycles "Mieux connaître son public" et "Matinée thématique" ont été remplacés par le cycle de conférences intercri "Repenser les migrations" (voir plus bas pour plus d'informations à ce sujet).

Devenir formateur à la citoyenneté

Cette formation a pour finalité de former les formateurs et formatrices aux contenus et à la méthode de la formation en citoyenneté développée par le Discri pour le parcours d'intégration wallon. Conformément au partenariat établi avec le CRIBW, son organisation alterne chaque année entre la province de Namur et celle du Brabant wallon. En 2025, la session s'est déroulée à Nivelles et 5 formateurs issus des associations namuroises y ont participé.

Droits des étrangers et sa jurisprudence

Comme chaque année, cette législation ainsi que ses évolutions doivent être portées à la connaissance des travailleurs sociaux qui accompagnent régulièrement ou occasionnellement les personnes étrangères. Le contenu de ces quatre journées de formation repose sur un ensemble de législations (Droit européen, loi du 15/12/1980 sur le séjour, AR du 08/10/1981 sur le séjour, AR de 1999 sur le droit au travail, etc...). Il se réfère également à la jurisprudence récente en matière de droit des étrangers.



**FORMATIONS
& SÉANCES D'INFO**

2025

Centre d'action interculturelle
de la province de Namur asbl.



Migrations
Interculturalité
Droits des étrangers
Lutte contre le racisme



Découvrez le programme

SUR [CAINAMUR.BE](https://cainamur.be)

/FORMATIONS

40 ans de dynamique
interculturelle

Droit international privé et familial

Pour la seconde année consécutive, une formation sur cette matière complexe a été organisée en 2025. Il s'agissait de fournir les bases du droit international, de faire découvrir les structures de référence ainsi que les services à contacter, de mettre en lien la matière avec la réalité vécue par les personnes et enfin, de créer du réseau au sein des participants à la formation.

Intervisions des formateurs en FLE

Ces interventions rassemblent des formateurs et enseignants de FLE intervenant en province de Namur. Quatre séances ont été organisées et coanimées par les participantes, sur la base d'un programme défini collectivement. Mis en place en 2020, ce dispositif poursuit son évolution. Une réflexion est actuellement en cours afin de le faire évoluer vers l'organisation d'ateliers animés par des formateurs de formateurs, qui seraient également ouverts aux étudiants de l'Henallux.

Intervention des formateurs en citoyenneté

Les formateurs en citoyenneté ayant exprimé un besoin prioritaire de rester informés des actualités et d'enrichir leurs pratiques par la découverte de nouveaux outils, les participants aux interventions ont été orientés vers les ateliers « découverte d'outils pédagogiques ».

Intervention sociojuridique

Mise en place depuis maintenant 6 ans par le CAI, le CRIC, le CRILUX et le CRIBW, l'intervention sociojuridique est à destination des services ILI, mais aussi tout autre acteur spécialisé dans l'accompagnement juridique des personnes étrangères (CPAS, communes, cabinets d'avocats,...). Animées par Pauline Ansay, juriste à l'ASBL Point d'Appui, les 4 séances de 2025 ont réuni une centaine de personnes.

Nous y avons notamment abordé :

- Le pacte européen sur la migration et l'asile
- L'accès à la nationalité : durcissement et jurisprudence
- La nouvelle loi sur le Regroupement familial

Chaque séance est également l'occasion pour chaque participant d'amener ses questionnements en lien avec son travail d'accompagnement juridique et d'obtenir des réponses de la part de ses pairs.

Revu cette année sur base des évaluations réalisées en 2024, le dispositif a montré toute sa pertinence et l'intérêt qu'il revêt pour les acteurs de terrain, que ce soit du point de vue des thématiques abordées que du point de vue du réseau ainsi créé.

Ce dispositif sera prolongé en 2026 avec quatre nouvelles séances toujours animées par l'ASBL Point d'appui.





17^e journée d'étude FLE/S

Le CAI, l'Henallux et le CRILUX ont organisé, comme chaque année, la 17^e journée d'étude consacrée au FLE. Intitulée « Pratiques acrobatiques en classe de FLE : traiter les images-guides », cette édition s'inscrivait dans la continuité de celle organisée l'année précédente. Le dispositif proposé se distinguait par un format original, celui du théâtre Forum, plongeant les participants dans des mises en situation théâtralisées, construites

à partir de réalités de terrain. Le travail de conception de ces saynètes a été mené par Emmanuel Guillaume, "Une petite compagnie". L'intervenante Danielle Crutzen a ensuite analysé ces situations avec des clés interculturelles afin d'amener les participants à prendre conscience des images-guides qui influencent leurs pratiques quotidiennes, à questionner leurs réactions et à ajuster leurs postures professionnelles.

Nouvelles offres

Ateliers "Découverte d'outils pédagogique"

Le CAI a proposé une nouvelle série d'ateliers pour faire découvrir et vivre des outils pédagogiques sélectionnés pour leur intérêt, et par thématiques. 6 ateliers ont ainsi été organisés à destination des enseignants, formateurs, animateurs, éducateurs, ou bénévoles qui souhaitent sensibiliser leur public aux questions du Vivre Ensemble :

- Histoire et dynamique des migrations,
- Parcours migratoires,
- Jeu "Kroiroupa" conçu par le Centre d'éducation à la citoyenneté du CCLJ (Centre Communautaire Laïc Juif David Susskind) pour parler religions,
- Le jeu Perfectus développé par le CNAPD sur la thématique "Compétition pour les ressources, inégalités économiques et colonisation »,
- Identité, facettes identitaires
- Déconstruire les stéréotypes et les préjugés.

Comment réagir à des propos racistes, sexistes et homophobes

Pour compléter le cycle anti-discrimination, le CAI a organisé cette journée de formation dispensée par Foued Bellali de l'ASBL 2Bout, qui a fait vivre aux participants différentes activités pour déconstruire les stéréotypes et préjugés et débattre à propos de ceux-ci.



Formations et séances d'information à la demande

- A la demande de Lire & écrire Namur, nous avons dispensé une journée d'initiation à l'approche interculturelle pour leurs bénévoles.
- Dans le cadre de la co-construction initiée avec le CLPS en 2024, le CAI a organisé début janvier les deux derniers modules des six prévus pour la formation à l'approche interculturelle en lien avec les questions de genre et d'orientation sexuelle, à destination des membres de la plateforme du CLPS qui animent des ateliers EVRAS.
- Le premier des deux modules (une demi-journée chaque fois) de sensibilisation à la communication interculturelle pour l'équipe du CAMEC, un CFISPA proposant Orientation, Job coaching et formations aux métiers du cuir. Le second module a eu lieu le 15 janvier 2026.
- Le CAI a réorganisé la sensibilisation à l'approche interculturelle des jeunes volontaires du Service Citoyen à Namur : trois sessions pour trois groupes/promotions différents.
- Deux séances d'information ont été organisées, à la demande de deux pouvoirs subsidiaires. La première s'est tenue le 23 janvier en collaboration avec la cellule PCI de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour communiquer les informations nécessaires relatives aux nouvelles modalités de financement des publics concernés. La seconde a eu lieu le 27 mars en concertation avec l'administration de la Région Wallonne (voir plus loin).

Perspectives des formations en 2026

- Sensibilisation à la communication interculturelle (format en ligne)
- Ateliers "découverte d'outils pédagogiques" (3 nouvelles thématiques)
- Cycle de formation : De la multiculturalité à l'interculturalité
 - Module 1 : Initiation à la communication interculturelle
 - Module 2 : Projet interculturel
- L'improvisation théâtrale : un levier pour enrichir ses compétences interculturelles (nouveau)
- Racisme et discriminations, ça nous concerne
- Comment réagir à des propos racistes, sexistes, homophobes ? (nouveau contenu de formation axé sur la défense verbale)
- Vis ma vie de résident en centre d'accueil collectif
- Enseigner et former en contexte multiculturel
- 18e journée FLE en partenariat avec l'Henallux et le CRILUX
- Enjeux identitaires, polarisation, radicalisation (titre non définitif)
- Pour un management inclusif (titre non définitif)
- Mieux connaître la procédure de demande d'équivalence de diplôme et de la valorisation des acquis de l'expérience
- Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence
- L'accès à la nationalité belge
- Le regroupement familial et ses principales jurisprudences

Actions vers la société d'accueil

Actions de sensibilisation

21 mars : journée de lutte contre le racisme

Ciné-débat au Caméo

Dans le cadre de cette période de mobilisation, le Caméo, membre de la plateforme de lutte contre le racisme, a adapté sa programmation pour proposer un ciné-débat le 13 mars au départ du film de Raoul Peck «Ernest Cole». La plateforme de lutte contre le racisme a pris la parole en fin de séance pour faire le lien avec le racisme en Belgique.

Marche « Jeunes, Graines d'avenir »

En 2025 et pour la deuxième année consécutive, la plateforme de lutte contre le racisme a soutenu l'organisation d'une marche dans les rues de Namur. Une initiative portée par l'ASBL Salisa qui souhaite mobiliser la jeunesse pour cette journée internationale de l'élimination de la discrimination raciale. Deux écoles secondaires ont participé à la marche avec des élèves. Au total, cette marche a rassemblé une centaine de jeunes et moins jeunes citoyens ainsi que des professionnels, membres ou non de la plateforme.

Concerts et village associatif

Après la marche, la plateforme avait mis sur pied un village associatif dans les locaux du centre culturel de Namur. Il regroupait à la fois des acteurs associatifs et publics œuvrant pour une société plus équitable et plus solidaire. Les différentes structures présentes sur place ont pu mettre en avant leurs productions et leurs activités auprès des citoyens présents sur place. Ce moment a également permis des rencontres entre acteurs de terrain qui ne collaborent pas habituellement ensemble.

Pour clôturer la soirée, trois concerts ont été proposés. Les musiciens ont interprété des répertoires venus d'ailleurs, qui ont fait voyager et danser les spectateurs sur des musiques sud-américaine, africaine et tzigane.

Une évaluation avec les membres de la plateforme a mis en évidence un nombre moins important de participants par rapport aux années précédentes. Ces constats ont fait l'objet de recommandations pour les années à venir parce que l'objectif de rendre visible la lutte contre le racisme reste plus que d'actualité.



Accords au présent

Dans le cadre du 60^e anniversaire des accords bilatéraux entre la Belgique, le Maroc et la Turquie, le CAI a développé un projet de sensibilisation centré sur la mémoire migratoire, la reconnaissance des parcours et le dialogue interculturel. L'ambition était de dépasser la seule valorisation artistique pour proposer au grand public des espaces de rencontre, d'écoute et de réflexion, capables de susciter la curiosité, de déconstruire les stéréotypes et de renforcer la compréhension mutuelle.

Pour toucher un public large et diversifié, le CAI a inscrit l'action dans une dynamique partenariale en s'associant à l'ASBL Carrefour des Cultures ainsi qu'au Centre culturel de Namur, dans le cadre de la programmation « Un monde, 1001 cultures ». La convergence des approches a constitué un levier majeur : recours à des formes d'expression complémentaires (photographie, écriture, arts visuels), attention portée aux récits et à la parole des personnes concernées et volonté partagée de mettre en lumière la diversité culturelle comme composante de la société. Cette coopération a renforcé la dimension pédagogique du projet grâce à une démarche participative et inclusive, fondée sur l'implication active des personnes rencontrées et sur la reconnaissance de leurs expériences. Elle a également consolidé des liens avec des partenaires de longue date.

Sur le plan du contenu, le projet a donné lieu à la création de l'exposition photographique réalisée par Lillo Canta pour le CAI, « Instants d'années », née de la rencontre avec une vingtaine de personnes issues des communautés turque et marocaine en province de Namur. Dix-neuf portraits et récits ont été construits à partir d'échanges approfondis, en veillant à ce que chaque participant reste acteur et auteur de ce qu'il ou elle souhaitait transmettre. L'ensemble prolonge un travail de mémoire initié dix ans plus tôt lors du 50^e anniversaire (« Engagements croisés »), tout en donnant une place centrale à une génération plus



60^e
anniversaire
de l'accord bilatéral
de la Belgique avec
le Maroc et la Turquie



Exposition Publication Événement

jeune, parfois amenée à exprimer pour la première fois une histoire vécue ou transmise. Les témoignages recueillis abordent l'exil, l'adaptation, les espoirs et les doutes, et mettent en avant des « héros du quotidien » ayant contribué à façonner notre société.

La sensibilisation a également pris la forme d'actions d'éducation populaire auprès de jeunes volontaires (16-25 ans), à travers un atelier interculturel mêlant écriture et photographie, animé par Lillo et Nicolas Canta. En mobilisant des outils accessibles (écriture libre, photographie au smartphone, travail créatif sur l'image), le dispositif a favorisé l'expression personnelle, la réflexion critique, la mise en récit et l'échange autour des valeurs, des identités et des appartenances. Cette démarche a contribué à l'émancipation des jeunes participants, au renforcement des liens interculturels et à la valorisation des parcours de vie.

Le projet s'est également déployé avec le Plan de cohésion sociale de Sambreville, lors d'une soirée d'échanges.

En parallèle, la parution de l'ouvrage «Accords au présent», publié avec la maison d'édition Couleur livres a consolidé la dimension de transmission : au-delà d'un recueil de portraits, il constitue un support de mémoire et de dialogue, ancré localement et ouvert sur des enjeux sociétaux plus larges. L'ensemble de ces actions illustre la capacité du CAI à articuler création, participation et partenariats afin de faire de la commémoration un levier de reconnaissance, d'apprentissage mutuel et de sensibilisation du public.

Le 9 mai avait lieu le lancement officiel des expositions du projet « Un monde, 1001 cultures » avec le Centre culturel de Namur et Carrefour des Cultures. Ce temps d'ouverture a permis aux partenaires et aux participants de se présenter et de faire entendre leurs voix au cœur de l'espace d'exposition, avant un moment convivial favorisant les échanges.

Le 14 mai, le CAI a organisé une rencontre dédiée à l'ouvrage Accords au présent et à l'exposition Instants d'années. Point culminant du projet du CAI, cet événement a été conçu pour permettre le dialogue entre témoins, partenaires et grand public. Une visite commentée et interactive de l'exposition, menée par le photographe Lillo Canta, a permis de revenir sur la démarche participative et sur le sens des portraits. Les échanges ont été enrichis par des apports sociologiques et historiques d'Altay Manço et d'Ahmed Ahkim, offrant un éclairage de fond sur les réalités migratoires et les dynamiques de transmission. Des lectures d'extraits par des témoins ont apporté une dimension sensible et incarnée aux analyses, avant un moment de convivialité et de dédicaces. La présence de représentants institutionnels et diplomatiques (consuls du Maroc et de Turquie, Gouverneur de la province de Namur, Bourgmestre de Namur) a renforcé la portée symbolique de l'événement, marquant une reconnaissance explicite des personnes et des parcours mis à l'honneur.



Animations dans le cadre du Festival International du Film Francophone

Dans le cadre du programme "FIFF Campus", le CAI a poursuivi la collaboration existante en animant un module de sensibilisation à l'interculturalité et à la déconstruction des préjugés et stéréotypes à destination de classes du secondaire, en s'appuyant notamment sur les courts métrages visionnés dans le cadre du FIFF.

Actions de sensibilisation à la demande

- Le 17 octobre, journée mondiale de refus de la misère, le CAI et le CRULIX ont pu sensibiliser les participants de la journée aux enjeux migratoires ainsi qu'aux conséquences des récents changements législatifs (regroupement familial, asile, aides sociales,...).
- Les travailleurs du CAI sont également intervenus auprès d'étudiants de BAC 2 en Information et Communication, et de BAC 3 en sciences politiques, à l'UNamur, dans le cadre du cours d'anthropologie de l'hospitalité et des politiques d'asile de Natalie Rigaux, pour lequel les étudiant.e.s font 20h de volontariat dans des lieux d'accueil ou d'intégration de personnes en parcours migratoire.
- Dans le cadre d'une activité de sensibilisation à la citoyenneté organisée par les professeurs de français de l'Athénée Royal François Bovesse, le CAI a été invité à participer à une matinée autour de la question de la migration et de l'accueil des personnes étrangères en Belgique. Nous avons présenté aux jeunes de Rhétos les enjeux de l'intégration, avec d'autres organismes tels que le collectif des citoyens du Centre Croix-Rouge de Belgrade, l'ASBL Mentor-Escale ou encore une avocate spécialisée en droit des étrangers. Au total, c'est environ une centaine de jeunes qui ont participé à cette sensibilisation.
- La Ligue des droits humains a organisé, comme chaque année depuis 11 ans, une exposition sur les droits humains en collaboration avec les écoles artistiques de Namur. Cette année, l'exposition se consacrait à la migration, et plus précisément le thème de cette exposition était "Quel sentier d'humanité pour la migration ?". A l'occasion de cette 11^e édition, l'antenne locale namuroise de la Ligue des droits humains a fait appel au CAI pour tenir un stand lors du vernissage le mercredi 3 décembre au Centre Culturel de Namur. Le CAI y a participé en proposant différentes activités tirées d'outils pédagogiques. Il a, de cette manière, sensibilisé élèves, professeurs, et parents qui étaient présents, à travers ces outils pédagogiques mais aussi sur ses missions en tant que CRI.
- Le CAI a poursuivi son implication, cette année encore, dans l'organisation d'activités dans le cadre du cycle "Débattons l'extrême droite", en collaboration avec le PAC Namur, le CAL Namur et le CNCN. Cela regroupe notamment une conférence autour du livre "Pop-fascisme" au Delta abordant la communication en ligne des mouvements d'extrême droite, une conférence avec François Debras et Sybille Gioé pour comprendre ensemble les fondements de l'extrême droite européenne actuelle et un atelier de de joute verbale face aux propos oppressifs dans le cadre des fêtes de fin d'année.

“C’est d’extrême droite ?!”
 Comment les idées d’extrême droite percolent-elles en politique ?

Conférence de :

Sybille Gioé
Présidente de la Ligue des Droits Humains

François Debras
Professeur associé à l’Ullège & créateur de PopEx

22/09 19H
 MAISON DE LA CITE
 48, RUE DE FALSILLE
 AUVELAIS

PLA
 PLAPLAPLA
 PLAPLAPLA
 PLAPLAPLA

Mouvement associatif
 DGG
 CAL Namur
 CNCN
 CRI
 11.11.11
 Informations : comarc@calna.com 0817 73.01.31

Dossier spécial

40 ans
de dynamique
interculturelle!



En 2025, les 40 ans du CAI, c'est toute une histoire !

Contexte

En 2025, le CAI a souhaité réaliser un programme d'activités et des outils de transmission dans le cadre de la célébration de ses 40 années d'existence. Cette démarche n'a pas été pensée comme un événement ponctuel mais comme un ensemble cohérent d'actions de valorisation, de transmission et de mobilisation visant à rappeler le rôle du CAI dans l'histoire de l'intégration et de l'interculturalité en Wallonie, tout en consolidant ses liens avec ses publics et ses partenaires.

www.cainamur.be/40ans

Objectifs

Les projets développés pour ce 40e ont poursuivi trois objectifs complémentaires :

- Sensibiliser : mettre en perspective l'évolution des politiques publiques, des pratiques de terrain et des enjeux liés à la migration, à l'intégration et à l'approche interculturelle en s'appuyant sur l'expérience du CAI. Et produire des ressources mobilisables au-delà de l'année anniversaire (podcasts, vidéos, livre, chronologie en ligne).
- Honorer : valoriser l'engagement des fondateurs, des équipes (anciennes et actuelles), des partenaires, des bénévoles, des institutions et des personnes accompagnées ; renforcer la visibilité et la reconnaissance du CAI.
- Se rencontrer : créer des espaces de dialogue et de convivialité pour rassembler, favoriser les échanges et affirmer le caractère collectif, inclusif et accessible de la célébration.

ÉGALITÉ

JUSTICE

LIBERTÉ

RESPECT

Projets réalisés en 2025

Production audiovisuelle : vidéos d'entretiens

Le CAI a réalisé quatre vidéos-témoignages offrant un « plongeon » dans l'histoire de l'association et dans le contexte de sa création. Par la parole du fondateur, de la directrice actuelle et de deux anciens travailleurs restés proches du CAI et (hyper)actifs dans le secteur, ces contenus visent à éclairer les fondements de l'action du CAI, à rappeler ce qui structure son engagement et à offrir des repères dans un contexte sociétal en évolution rapide.

Ces vidéos constituent à la fois un support de mémoire et un outil de sensibilisation, mobilisables dans des actions de formation, d'information et de communication. Elles sont accessibles sur www.cainamur.be/40ans4videos



Série de podcasts : mémoires professionnelles et voix associatives

Une série d'entretiens audio a été produite avec des travailleurs actuels et anciens du CAI ainsi qu'avec des associations partenaires de longue date. Ces podcasts donnent à entendre des parcours, des engagements et des expériences de terrain en mettant en avant des voix souvent peu présentes dans l'espace médiatique.

L'objectif est double : conserver des traces vivantes de l'histoire du CAI et nourrir une compréhension concrète de l'évolution des actions du CAI, à partir des réalités vécues et des pratiques d'accompagnement.

Liste des podcasts, disponibles sur www.cainamur.be/podcasts

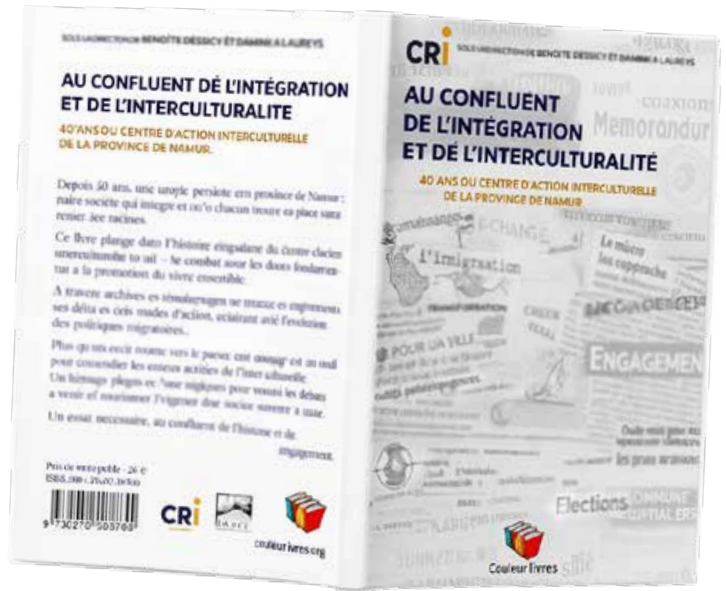
- Parcours d'intégration — Réjane Frenais ; Bernard Forget.
- Les métiers d'accompagnement — Donika Pashaj ; Rahmi Gursever.
- Témoignage de Souleyman Abba, accompagnateur interculturel
- L'insertion socioprofessionnelle — Émilie Jusniaux ; Catherine Solek.
- Formations — Liliana Gomez ; Véronique Bourgeois.
- Témoignage d'Emily Seleck, responsable de la communication
- Plans locaux d'intégration — Adrien Quittre ; Émilie de Liamchine.
- L'accompagnement des associations — Abderrahman Akantayou ; Sami Pieczynski.
- Témoignage de Fabienne Debecker, coordinatrice administrative et financière
- L'apprentissage du français langue étrangère — Laurence Durdu ; Catherine Hachez.
- Les Initiatives locales d'intégration (ILI) — Béatrice Taton (Vis-à-Vis ASBL) ; Debora Delfosse (Plan de Cohésion Sociale de Sambreville) ; Béatrice Bashizi (Caravane pour la Paix et la Solidarité).





Livre commémoratif en collaboration avec l'IHOES

Le CAI a conduit la réalisation d'un ouvrage commémoratif en collaboration avec l'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES), en associant une approche de mémoire, d'analyse et de récit chronologique recontextualisé. L'ouvrage a été conçu comme un outil de transmission et de réflexion destiné aux acteurs du secteur associatif comme au grand public, afin d'éclairer le chemin parcouru et d'alimenter les débats sur les dynamiques d'une société interculturelle en construction. Il est publié chez Couleur Livres.



Colloque « L'associatif, une force de proposition et de changement politique »

Le CAI a organisé un colloque le 18 avril 2025, conçu comme un temps fort de réflexion sur le rôle de corps intermédiaires des associations et d'autres espaces de concertation supra formels pour transformer la société. Cette journée a permis de réunir une centaine de participants issus de différents secteurs pour favoriser la concertation entre acteurs, l'ouverture de nouvelles pistes d'action collective et la réflexion sur l'interpellation politique.

Ce colloque s'est inscrit dans une logique de mise en débat au service d'acteurs associatifs confrontés aux enjeux à venir.



Dossier spécial

Cérémonie officielle du 28 novembre 2025 à La Nef

Le moment central de la célébration a été la cérémonie officielle du 40^e anniversaire, organisée le vendredi 28 novembre 2025 à La Nef (Namur), dans un cadre à la fois symbolique et rassembleur. L'événement a réuni partenaires associatifs, anciens et actuels membres de l'équipe, usagers et citoyens pour un temps institutionnel et convivial. Le programme a

permis de présenter les principales réalisations de l'année (extraits de podcasts et vidéos actuelles et anciennes) et d'adresser des remerciements à celles et ceux qui ont fait évoluer le CAI. La présentation officielle du livre-anniversaire a également constitué un temps fort.

Dans la continuité de la cérémonie, une soirée festive privée a été organisée le même jour. Conçue comme un temps de convivialité, elle a permis de partager souvenirs et témoignages, et de renforcer les liens internes autour de quarante années de vie associative.

CRi Cérémonie d'anniversaire
Le 28 novembre 2025
le CAI fête **40 ans** de dynamique interculturelle!
Présentation des outils et projets sur l'histoire du CAI
Hommages
Verre de l'amitié
@ La NEF - Namur
de 15 à 18 heures
Infos et inscriptions sur www.cainamur.be



Perspectives 2026

La célébration des 40 ans se prolongera et se terminera avec une journée portes ouvertes prévue le 21 avril 2026, destinée à faire découvrir les locaux, les équipes et les activités au public, via des animations, stands, témoignages et ateliers participatifs.

Développement d'une ligne du temps sur le site internet

Le CAI a réalisé une chronologie en ligne retraçant 40 étapes et projets marquants, ainsi que des évolutions institutionnelles clés. Cette ligne du temps a été pensée comme un outil d'accès facile et dynamique à l'histoire du CAI. Les 40 dates sélectionnées constituent des repères historiques utiles à la compréhension des enjeux actuels de l'intégration et de l'interculturalité. Elle est également un support de référence pour des publics variés (professionnels, partenaires, citoyens), et participe à la visibilité numérique du CAI.



40 ans
de dynamique
interculturelle!



Veille et travail thématique spécifique

Parcours d'intégration

Depuis janvier 2025, le nouveau décret adopté en mars 2024 est entré en application. Les modifications introduites, notamment l'élargissement des motifs de dispense et l'allongement de la durée du Parcours, ont un impact direct sur l'orientation et l'information communiquée aux personnes concernées. Si ces ajustements mobilisent les équipes du CAI, ils impliquent également l'ensemble des partenaires.

Dans ce cadre, le CAI a mis en place plusieurs actions de communication relatives à ces évolutions. Une séance d'information a ainsi été organisée en mars, en présence du SPW, afin de présenter les changements apportés par le décret et le nouveau mécanisme de financement des organismes reconnus ILI. Cette rencontre a rassemblé plusieurs agents communaux ainsi qu'un nombre important d'opérateurs.

Par ailleurs, des rencontres bilatérales ont été proposées aux services communaux Population et Étrangers des 38 communes de la province de Namur. Le détail de ces échanges est présenté dans la rubrique « Accompagnement, collaborations et concertations au niveau communal et supra-communal ».

Formation à la langue française

En 2025, le CAI a poursuivi son partenariat avec l'Henallux pour la réalisation de différents projets visant à la professionnalisation du secteur de l'enseignement du français langue étrangère en contexte migratoire. Il s'agit notamment de l'organisation de/du:

- Certificat FLESCO et pédagogie interculturelle dont le CAI se charge de dispenser les 5 premières journées.
- L'organisation commune d'une journée d'étude (La 17^e journée FLE),
- L'organisation et l'animation des interventions de formateurs.

Ces différents projets sont détaillés dans la partie Formations de ce rapport.

Par ailleurs, le CAI a organisé, en collaboration avec les opérateurs namurois de formation à la langue française, la deuxième édition de la journée d'inscription, dans les locaux de l'UNamur. L'ensemble des écoles et des associations organisant des cours de français à destination des adultes étrangers ou d'origine étrangère s'étaient réunis en un lieu pour positionner et inscrire les personnes à leurs cours de langue.

The flyer features a dark blue background with a stylized house silhouette. At the top, it reads 'FRENCH COURSES' and 'COURS DE FRANÇAIS' in white and yellow. Below this, the slogan 'Rencontrer, s'informer et être orienté' is written in orange and white. A QR code is located in the top right corner, with the website 'www.cainamur.be' underneath it. The date '02 / 07 / 2025' is prominently displayed in white, followed by the time 'entre 10:00 et 15:00'. The location 'Université de Namur rue Rempart de la Vierge 8' is indicated with a location pin icon. At the bottom, there is a row of logos for various partner organizations: ALPHAROS ASBL, C&C, ciep, ESA, EAFC, ACTION SOCIALE, Université de Namur, Université de Namur, CPAS FORTYUP, and UNIVERSITE DE NAMUR. A small note at the bottom states: 'Une journée organisée par la plateforme « Formation à la langue française » et coordonnée par le CAI Namur'.

Migrant en transit – appui aux collectifs

En 2024, seuls deux collectifs citoyens restaient actifs en province de Namur : La Bruyère et la Cantine Famenoise, dont les activités dépendaient d'une subvention régionale non renouvelée pour 2025, mettant leur pérennité en danger. Malgré des démarches de financement, notamment via un appel à projets du Relais social urbain namurois, aucune nouvelle ressource n'a été obtenue. Face à cette situation, un plaidoyer porté par BelRefugees, les collectifs et leurs partenaires, dont le CAI, a interpellé les pouvoirs publics sur l'évolution des besoins et la responsabilité institutionnelle. Le CAI a assuré un accompagnement continu des collectifs, tant sur le terrain qu'au niveau administratif et politique, et a participé activement aux concertations wallonnes.

Suite à l'annonce de la fin du soutien régional en 2025, une mobilisation collective a permis d'aboutir au maintien du financement pour l'année 2026, garantissant temporairement la poursuite des actions.

Accueil et migration

La province de Namur compte dix centres d'accueil pour demandeurs de protection internationale. En 2025, une attention particulière a été accordée à la rencontre de ces structures. Ces échanges ont permis de mettre en place, au sein de plusieurs centres, des actions de sensibilisation ainsi que des démarches de concertation.

- Centre Fedasil de Belgrade : Une séance d'information lors d'une réunion d'équipe a été réalisée. Cette séance a eu pour sujet les missions du CAI, l'ISP ainsi que l'équivalence des diplômes.
- Centre Fedasil de Couvin : Nous avons rencontré l'équipe formation et la Direction du centre. Cet échange a eu pour but de cibler d'éventuels besoins des travailleurs du centre en ce qui concerne des outils ISP ainsi que de se rendre compte de leur réalité de terrain. Suite à cette rencontre, le travailleur de 1^{re} ligne en charge de ce territoire a transmis des outils ISP aux travailleurs du centre.
- Centres Croix Rouge Yvoir Bocq et Yvoir Pierre Bleue : Notre équipe a organisé une réunion avec les centres d'accueil et la cheffe du PCS d'Yvoir à la demande de cette dernière. Cette rencontre avait pour but de faire naître une réflexion sur la manière dont l'interculturalité pourrait être incluse dans le futur PCS en prenant en compte les réalités de terrain des centres.
- Centre Croix Rouge de Natoye : Nous avons échangé avec la référente formation du centre afin de cibler d'éventuels besoins de la part des résidents. La référente a fait part du besoin d'une permanence du CAI « ISP et équivalence de diplômes ». Cette question a été discutée en interne mais n'a pas encore été mise en place.
- Centre Croix Rouge de Oignies : Des échanges ont eu lieu à propos des réalités de terrain du centre et les possibilités de collaborations. Une demande d'informations à propos des démarches en insertion socio-professionnelle et en intégration à destination des résidents a émergé. Cette séance d'information est planifiée pour janvier 2026.

Lutte contre le racisme et les discriminations

Cette année, le CAI a continué le développement de la campagne "Non à la discrimination" avec la réalisation d'un film d'animation en collaboration avec le studio Hoyo visant à sensibiliser les personnes directement concernées aux différents types de discrimination et aux manières de (ré)agir face à ces discriminations. Il vient compléter les supports existants et déjà diffusés lors d'évènements grand public, sur les stands organisés par le CAI ainsi que dans les locaux du CAI.

A travers notre participation au conseil wallon de lutte contre le racisme, le CAI peut relayer les problématiques vécues par les personnes qu'il accompagne mais aussi les constats des acteurs qu'il coordonne ou avec qui il collabore. Lancé en 2025, le Conseil a entamé ses premiers travaux avec la question de l'équivalence de diplôme ainsi que les perspectives concernant le plan wallon de lutte contre le racisme.



Grande précarité

Le CAI a introduit, en 2024, une demande de subvention pour son projet « Médiation interculturelle pour l'inclusion des personnes étrangères en grande précarité et la prévention du sans-abrisme » auprès des instances du Relais Social Urbain namurois. Ce projet a été accepté et a débuté le 1^{er} janvier 2025.

Nos médiateurs sont allés sur le terrain à la rencontre de plusieurs partenaires de la grande précarité. Ces premières expériences nous ont permis de mieux comprendre les réalités de travail et de faire émerger des besoins très concrets chez les

travailleurs : à savoir un manque de temps et d'outils pour orienter correctement les personnes ainsi qu'un manque de connaissances des parcours et procédures liées au séjour.

En réponse à cela, nous avons favorisé le lien entre d'une part, les acteurs de la grande précarité et les opérateurs socio-juridiques et le réseau d'accompagnement des sans papier (Zone de Droit et école des solidarités), et nous avons co-construit avec le RSUN, une formation interculturelle.

Cette formation sur l'approche interculturelle à destination des travailleurs du secteur de la grande précarité a eu lieu en septembre et octobre. Elle était composée de 6 modules d'une demi-journée, quatre modules de base dédiés à l'approche interculturelle et deux modules complémentaires dispensés par des intervenants externes : "Contexte légal et politique des personnes sans-papiers" et "Echanges de bonnes pratiques en accueil de jour" par PIT ASBL de Tournai. Elle fut enrichissante pour les participants qui ont répondu en nombre.

Des outils d'orientation vers les services d'accueil de jour et de nuit, de distribution de colis alimentaires, ainsi que vers les associations spécialisées en droit des étrangers, seront actualisés et traduits.

Perspectives 2026

Accueil et migration

Les contacts et rencontres effectués en 2025 donneront lieu à des projets menés en 2026. Par exemple, un plus grand lien entre les travailleurs de 1^{ère} ligne du CAI et les centres d'accueil, pour informer les résidents sur les démarches en insertion socioprofessionnelle possibles.

Grande précarité

Pour 2026, l'objectif sera de consolider et d'amplifier cette dynamique.

- Nous souhaitons reprogrammer cette formation en l'adaptant sur base des retours.
- Nous développerons également un guide des services à destination des usagers et des professionnels. L'idée sera de regrouper dans un outil traduit en plusieurs langues :
 - Les services d'accueil de jour, de nuit, de distribution de colis alimentaire, de travail de rue et d'appui ;
 - Les services d'accompagnement sociojuridique pour les personnes étrangères sur la ville de Namur.
 Avec une attention particulière aux publics sans papiers concernant l'accès aux services (gratuité notamment).
- Enfin, nous continuerons à mobiliser nos médiateurs interculturels dans le réseau pour faciliter le dialogue et désamorcer d'éventuelles tensions. Notre service est disponible sur demande, n'hésitez pas à faire appel via les contacts mentionnés sur nos flyers.

Travail en intercentres

Colloque 10 ans du parcours

En 2024, le Parcours d'intégration célébrait ses dix ans en région wallonne. Au fil de cette décennie, il a connu plusieurs évolutions, passant d'un parcours d'accueil relativement souple à un parcours d'intégration comportant des obligations et des sanctions. Dans ce contexte, l'Intercentre 1^{ère} ligne a organisé un colloque, en mai 2025, visant à dresser le bilan de ces dix années, à inviter des intervenants pour questionner le sens du dispositif et à identifier les enseignements à retenir pour l'avenir. La journée s'est clôturée par une table ronde rassemblant des représentants des différents acteurs du Parcours, permettant d'aborder les enjeux actuels du secteur.



Cycle de conférences « (Re)penser les migrations »

L'intercentre Formation a organisé un cycle de 5 conférences sur le thème "(Re)penser les migrations : Réalités, enjeux et perspectives". Cinq dates, cinq thématiques en présence de chercheurs, d'experts nationaux et internationaux... et une même volonté : ouvrir le débat, croiser les regards et penser autrement les migrations.

Chaque CRI participant, par l'intermédiaire de son responsable formation, a organisé une conférence sur son territoire, en collaboration avec une université, selon une modalité hybride : en présentiel dans un auditoire de l'université partenaire, et en distanciel.

Le CAI a ainsi collaboré avec l'UNamur et le CNCD11-11-11 pour la matinée intitulée "Justice migratoire et environnementale : Pour une approche intégrée des déplacements humains" lors de laquelle sont intervenus Sabine Henry, Professeure de géographie à l'UNamur et Nicolas Van Nuffel, chargé de cours à l'UNamur, et responsable plaidoyer au CNCD11-11-11.

La dernière et cinquième date du cycle était consacrée à l'intégration.

Le replay des conférences est disponible sur la chaîne YouTube de l'Observatoire de l'intégration : (Re)penser les migrations - YouTube.

SAVE THE DATES

(RE)PENSER LES MIGRATIONS : Réalités, enjeux et perspectives

3 oct 2025 de 9h30 à 12h30 - Liège
Les causes des migrations - Approche multidisciplinaire

30 oct 2025 de 9h30 à 12h30 - Namur
Justice migratoire et environnementale : Pour une approche intégrée des déplacements humains

14 nov 2025 de 9h30 à 12h30 - Liège
Apports des migrations pour les pays d'accueil, politiques de gouvernance et avenir des politiques d'asile

27 nov 2025 de 9h30 à 12h30 - Louvain-la-Neuve
L'analyse de la politique migratoire européenne : Du droit sur papier à la réalité des politiques

16 déc 2025 de 9h30 à 16h45 - Charleroi
L'intégration en questions

Projets de formation communs

Le CAI, en collaboration avec le CRVI Verviers, a dispensé trois journées de formation à l'approche interculturelle aux accompagnateurs facilitateurs du Forem, à leur demande. Il s'agit d'une équipe nouvellement créée en Wallonie pour accompagner les personnes en recherche d'emploi identifiées comme vulnérables (pour causes de handicap, de non-maîtrise de la langue française, ou sans diplôme par exemple).

Le CAI a dispensé 3 formations différentes (une journée chacune) pour l'UVCW et la Fédération des CPAS, pour sensibiliser les agents namurois à : 1/ la déconstruction des stéréotypes et préjugés, 2/ l'approche interculturelle, 3/ le management inclusif.

En collaboration avec le CRI Luxembourg et le CRI Centre & Wapi, le CAI a co-dispensé deux fois la journée de sensibilisation en ligne à la communication interculturelle. Pour la seconde année, ce dispositif mêlant modules d'apprentissage en ligne en autonomie et journée en ligne avec les formateurs du CAI et du CRI Centre & Wapi rencontre un franc succès, grâce à la flexibilité qu'elle offre aux participants.

Perspectives 2026

Avec l'apparition de l'Observatoire wallon de l'intégration, les CRI ont pris l'initiative de créer la fédération des CRI pour remplir leur mission de concertation et d'harmonisation de leurs pratiques. Ce nouvel espace de concertation et de développement d'actions communes s'accompagnera d'une nouvelle organisation du travail en intercentre. Il s'agira également, pour les CRI, de construire leur complémentarité avec l'Observatoire wallon de l'intégration et plus particulièrement sur les matières telles que la formation à la langue française et la formation à la citoyenneté.

Communication

Introduction

L'année 2025 a été rythmée par le 40e anniversaire du CAI et particulièrement au niveau de la communication.

La sortie du nouveau logo en début d'année a également constitué un chantier important à implémenter.

Communication institutionnelle

Nouveau logo

À la suite de la décision des Directions des 8 Centres, un logo commun a été créé et diffusé dès le 31 janvier. Celui-ci a donc été dévoilé lors de notre cérémonie des vœux. L'ensemble des outils de communication du CAI ont dû être mis à jour à cette occasion : site internet, dépliants, goodies, réseaux sociaux,...



Pourquoi un logo commun ?

- *Améliorer notre visibilité*

Cette identité visuelle partagée facilitera la reconnaissance des CRI auprès du grand public, des partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que des bénéficiaires de nos services.

- *Renforcer la cohérence dans la communication*

Notre identité visuelle harmonisée simplifiera la création de supports de communication concernant nos missions communes, quel que soit le territoire d'action.

- *Renforcer notre impact institutionnel*

En adoptant une identité homogène, nous consoliderons notre légitimité auprès des pouvoirs publics.

- *Valoriser nos missions partagées*

Ce logo reflètera l'engagement commun des CRI dans une vision partagée et des objectifs convergents, au-delà des spécificités régionales.

Un équilibre entre unité et diversité

Ce logo commun incarne notre ambition collective de parler d'une seule voix et de renforcer notre présence sur l'ensemble du territoire wallon. Cependant, l'identité propre à chaque CRI reste préservée, témoignant de la richesse et de la diversité des réalités locales.

Cette approche transversale wallonne avec des projets communs entre CRI se concrétise également avec leur adhésion à une fédération : la Fédération des CRI.

Ensemble, avec ce nouvel élan visuel, nous affirmons notre engagement à construire une société plus juste, solidaire et interculturelle, où chaque individu trouve sa place et participe pleinement à la vie collective.

Organisation d'une séance de vœux

Exceptionnellement, le CAI a organisé une réception de vœux en 2025 afin de marquer l'ouverture de son année de 40e anniversaire et de créer, dès le mois de janvier, un temps de rencontre fédérateur avec ses partenaires et les acteurs du secteur, ainsi qu'avec les représentants institutionnels et politiques fraîchement élus. Cette séquence, organisée le 30 janvier 2025 à la Maison Administrative Provinciale de Namur, visait à présenter le programme de l'année anniversaire, à réaffirmer les valeurs portées par le Centre et les propositions défendues dans son mémorandum, tout en permettant des échanges sur les enjeux actuels et futurs de l'intégration et de l'interculturalité en province de Namur.



Nous y avons également évoqué les 10 ans du Parcours d'intégration et la diffusion du nouveau logo commun des Centres Régionaux d'Intégration.



Le développement d'outils numériques

La communication institutionnelle passe actuellement principalement par les outils numériques.

Notre site internet est envisagé comme un outil multifonction. Il nous est indispensable pour organiser nos événements (formulaire d'inscriptions) et présenter nos missions et nos actions.

Pour communiquer largement avec nos contacts principaux, la newsletter reste notre premier outil. Celle-ci relate les différents outils, publications, événements ou actualités pertinents de notre réseau. L'objectif secondaire est d'amener le public sur notre site Internet.

Les réseaux sociaux sont également des outils intéressants pour informer, sensibiliser et ramener le public vers notre site internet :

- nous avons poursuivi le développement de notre page Facebook. Nous comptons actuellement près de 2100 abonnés à notre page en fin 2025 : <https://www.facebook.com/cainamur>
- notre chaîne YouTube reprend actuellement les vidéos réalisées depuis 2018 : https://www.youtube.com/channel/UC081_aT-WGMuQNo3sgKZe8w
- notre page LinkedIn est en cours de réinvestissement, notamment sur les aspects liés à l'insertion socio-professionnelle : <https://www.linkedin.com/company/centre-d-action-interculturelle-de-la-province-de-namur>

	Le CAI engage un.e responsable de projet « c...	Publiée • 10 févr. 2025	6713
	Aucun contenu textuel	Publiée • 4 déc. 2025	6340
	Il y a une semaine déjà, nous organisons ...	Publiée • 7 févr. 2025	5221
	Malgré la chaleur écrasante, beaucoup de...	Publiée • 3 jan. 2025	3348
	Le CAI recrute ! 🌟 Coordonnateur/tri...	Publiée • 17 mars 2025	3171
	Cette année encore, le CAI était présent d...	Publiée • 20 oct. 2025	3037
	Merci à Bouke.media d'avoir consacré une éd...	Publiée • 19 déc. 2025	2760
	Journée de lutte contre le racisme – 21 m...	Publiée • 21 mars 2025	2754
	Nous avons marché avec de nombreuses ass...	Publiée • 24 sept. 2025	2692
	Le CAI recrute ! Tu crois au potentiel de c...	Publiée • 5 juin 2025	2541

Participation, soutien et positionnement du CAI

Le CAI adopte le rôle de plaidoyer, recommandation et support : il interpelle les représentants politiques pour leur apporter une meilleure connaissance des matières dont il est en charge, construire des recommandations en matière de politiques locales, accompagner une prise de décision éclairée des organes de décision. Pour ce faire, il construit des recommandations avec et vers les acteurs de terrain présents dans son réseau. La page Facebook du CAI est l'outil le plus adapté pour ces actions d'interpellation.

Voici quelques sujets sur lesquels nous avons exprimé notre engagement, notre désaccord ou encore notre solidarité cette année :

- Manifestation le 13 février
- Manifestation du non-marchand à Bruxelles le 22 mai
- 20 juin - Journée mondiale du réfugié
- Manifestation du 25 juin à Bruxelles
- Manifestation contre la réforme APE à Namur le 24 septembre
- Sensibilisation à la pauvreté infantile
- 18 décembre - Journée internationale des migrants



Soutien aux projets pédagogiques

Promotion et diffusion

Comme chaque année, l'équipe communication a soutenu les projets du CAI en matière de graphisme, de promotion et de stratégie de diffusion en général. Voici une liste générale, non exhaustive. Certains projets sont développés plus bas.

Projets internes :

- 40 ans du CAI (p.43),
- 60^e anniversaire des accords bilatéraux entre la Belgique, le Maroc et la Turquie (voir développement voir p.40),
- Formations,
- CAIstiques,
- Promotion des différents projets développés en ISP (réalisation de vidéos, projet Jeunes, Proxim'emploi, ...)
- Mise à jour des informations sur le Parcours d'intégration qui a subi des modifications en 2025,
- Campagne sur la discrimination avec l'asbl Hoyo (impression de matériel de promotion, appui à la réalisation de la vidéo, ...),
- ...

Partenariats :

- Journée mondiale de lutte contre la pauvreté (17 octobre),
- Journée FLE,
- Promotion de l'activité de la plateforme namuroise de lutte contre le racisme,
- Journée d'inscriptions aux cours de français,
- Cycle de conférences organisées en collaboration entre CRI,
- ...

Projet particulier : Guide du migrant (en province de Namur)

Lancé en juin 2022, le site www.guidedumigrant-provnamur.be répond à un double enjeu : la transition numérique et l'accès centralisé à l'information. Ce portail permet aux nouveaux arrivants en province de Namur d'identifier rapidement les interlocuteurs ressources, tout en valorisant le réseau associatif local.

Maintenance et mise à jour continue

L'efficacité de cet outil repose sur une actualisation constante des données. Durant l'année écoulée, l'équipe a veillé à assurer la mise à jour constante des données :

- Suivi de l'évolution des opérateurs.
- Mise à jour des services et coordonnées.
- Maintenance de la base de données technique.

Vers une mutualisation des ressources

L'année 2024-2025 a marqué un tournant stratégique. Le concept a été retravaillé en intercentre afin d'harmoniser l'outil. Ce travail collaboratif aboutira, en 2026, à la publication d'une version commune optimisée.



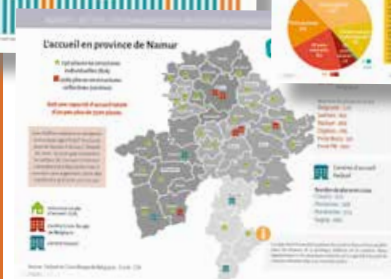
Projet particulier : CAIstiques

Depuis sept ans, nous récoltons des données et des chiffres concernant nos publics et les synthétisons dans un document disponible sur notre site internet. Ce dossier regroupe une série de fiches qui apportent un éclairage sur des questions complexes telles que l'intégration, l'asile (la protection internationale) ou encore les mineurs étrangers non accompagnés (MENA). Les fiches peuvent être lues en continu ou utilisées comme autant de dossiers thématiques individuels pour illustrer une formation, la rédaction d'un article, un cours ou un contenu de réunions.

Ce document reprend également l'ensemble des cartographies réalisées par le CAI sur :

- les ILI ;
- les acteurs en langue française ;
- les acteurs en citoyenneté ;
- les acteurs sociojuridiques ;
- les acteurs de l'interculturalité.

Cette publication (actuelle et archives) est disponible sur <https://cainamur.be/caistiques>



Conseil de direction

Cette année, le conseil de direction s'est attaché à la gestion quotidienne du CAI. Il a été attentif, tout au long de l'année, aux nouvelles mesures et obligations qui incombent tant à l'asbl en tant que telles, qu'à la gestion des ressources humaines.

Direction et coordinations ont également organisé une formation à destination d'une partie de l'équipe concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle. En effet, son usage s'installe progressivement dans différentes tâches sans parfois mesurer les risques ou identifier les interfaces adéquates.

Durant ces 12 derniers mois, le CAI a également vécu des mouvements au sein de son équipe, dont le départ du coordinateur parcours d'intégration. Celui-ci a été remplacé par une travailleuse de l'interne au terme d'une procédure de recrutement. Ces mouvements déstabilisent temporairement le fonctionnement des équipes, le développement des projets et créent une charge de travail supplémentaires en termes de gestion de ressources humaines.

Compte-tenu des différents changements législatifs, de l'évolution du réseau autour du CAI et des perspectives d'économies budgétaires, le conseil de direction a pris la décision de se faire accompagner pour penser la réorganisation interne. Un accompagnement par le CFIP commencera en 2026, en présence de membres du bureau de l'OA.

Perspectives 2026

Le conseil de direction s'attachera à mettre en œuvre l'accompagnement du CFIP pour qu'il aboutisse à une nouvelle organisation interne adaptée à notre nouvelle réalité de terrain. Il sera également attentif aux nouvelles législations à implémenter. Enfin, il anticipera les changements budgétaires annoncés et à venir pour maintenir les activités du CAI.

Instances

Le Conseil d'administration (CA) s'est réuni 5 fois en 2025 :
Les 16 janvier, 20 mars, 13 mai, 10 juin et le 07 octobre.
Les séances se sont déroulées en présentiel.

Composition du CA

VILLES

Monsieur Jimmy Ortiz - Namur
Madame Elodie Herbiet - Sambreville
Monsieur Luc Fontaine - Ciney
Monsieur Lionel Naômé - Dinant
Madame Nathalie Pistrin - Gesves
Monsieur Nicolas Mincier - Andenne
Monsieur Dany Dubois - Ohey

ASSOCIATIF

ALPHA 5000 - Monsieur Yoric Bridoux (Président)
CAL - Monsieur Bernard Diagre
Carrefour des cultures - Monsieur Jean-Marie Delmotte
CPPS - Madame Béatrice Bashizi
CIEP - Madame Géraldine Maquet
CRAIG - Monsieur Jean-François Husson
Mirena - Madame Sandrine Everard

VOIX CONSULTATIVES

UNIA - Madame Astérie Mukarwebeya
CSC - Madame Anne Leclercq
FGTB - Monsieur Philippe Tomczyk
CAI (Directrice) - Madame Benoîte Dessicy

Projets

L'ensemble des projets du CAI a été présenté au CA. Certains ont toutefois bénéficié d'un point d'attention particulier :

- PCI : Commémoration du 60e anniversaire de l'accord bilatéral « main d'œuvre » entre les Royaumes de Belgique et du Maroc et de la Turquie,
- Les 40 ans du CAI,
- La lutte contre le racisme et l'extrême droite.

Mandats/interpellation politique

Interpellation de la Région Wallonne sur la situation du secteur : CRI et ILI.

Gestion journalière

Le bureau

Le CA a validé les décisions du bureau autour des points de gestion des ressources humaines suivants :

- Les recrutements
- Le cadre du personnel
- Appel d'offre réorganisation interne
- Le plan annuel de prévention et l'analyse de risques psycho-sociaux par équipe

Aspects financiers

Le CA a avalisé le budget 2026 et les comptes 2025.

Préparation des AG :

Une AG s'est tenue le 10 juin 2025, à l'ordre du jour :

- Validation du rapport d'activités 2024 et des perspectives 2025
- Comptes, bilan et budget.
- Admission/démission/changement de représentants.
- Election du nouveau conseil d'administration.

Perspectives 2026

Au-delà du suivi de la gestion quotidienne menée par le bureau, l'objectif du CA sera de :

- Suivre la réorganisation interne « accompagner au changement »
- Suivre les dossiers PCI Migrant, Fondations Roi Baudouin, Relais Social et FSE
- Suivre l'évolution du décret et du financement du secteur en particulier des CRI

Suivi de la mise en œuvre

- Suivi de la gestion quotidienne et des projets.
- Suivi de la situation financière
- Suivi des interpellations politiques.

Préparation de l'AG du 05 mars 2026

- Validation du rapport d'activités 2025 et des perspectives 2026
- Admission/démission/changement de représentants.

Préparation de l'AG du 09 juin 2026

- Comptes, bilan et budget.
- Admission/démission/changement de représentants.

Conseiller en prévention

Gestion et supports

L'équipe de premiers secours et de secouristes a suivi le recyclage annuel obligatoire chez Mensura. Le conseiller en prévention a quant à lui suivi son recyclage chez Idewe.

Fin 2024, un appel d'offres a été envoyé à différents Services Externes pour la Prévention et la Protection au Travail (Liantis, Idewe, Mensura, CESI et Securex). Les réponses reçues ont été analysées dans le 1er semestre 2025. 2026 est une année de changement, puisque Idewe a été désigné comme SEPPT pour succéder à Mensura. Notre collaboration avec Idewe a commencé le 1er janvier 2026.

Des webinaires, notamment sur l'absentéisme et la prise en charge des risques psychosociaux, ont été suivis par le conseiller en prévention.

Perspectives 2026

Recyclages des secouristes, de l'équipier de 1^{ère} intervention et du conseiller en prévention

L'organisation d'une visite périodique avec un conseiller en prévention d'Idewe. L'œil avisé de ce dernier pourra aider à voir les priorités dans les choses à améliorer au niveau du bien-être et de la sécurité au travail, et afin de s'assurer de la sécurisation des bâtiments.

Mise à jour de la procédure pour l'accueil des nouveaux travailleurs.

Le suivi des nouvelles législations en matière d'absentéisme : élaboration d'une politique d'absentéisme active.

Le suivi des nouvelles mesures en matière de réintégration pour les travailleurs absents de longue durée.

Poursuite du plan d'action mis en place à la suite de l'analyse de risques psychosociaux.

Equipe du CAI

Direction



Benoîte Dessicy

Equipe p



Emilie de L.
Coordination
et de projet

Equipe administrative



Fabienne Debecker
Coordination administrative
et financière



Khadija Akantayou
Secrétariat de
direction



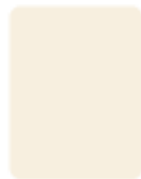
Axel Decaestecker
Secrétariat général



Ghislaine De Block
Organisation
d'événements



Benjamin Willame
Comptabilité



Ikram Barhmouni
Appui administratif



Maysa Salamou
Entretien des bâtiments
accueil et intendance

1^{re} ligne Accompag

Bureau d'accueil



Souleyman
Abba



Rosette
Feza Bisimwa



Ayat
Abdalmenem



Rahmi
Gursever



Abdulgani
Valiev



Armand
Nyoung



Shpetime
Beca



Donika
Pashaj

Pédagogique

Amchine
on pédagogique
ts



Emily Seleck
Communication

Catherine Hachez
Coordination du
parcours d'intégration

gnement interculturel



Klea
Theyis



Florine
Thibaux



Bititi
Zigashane



Nataliia
Grynenko

Insertion socioprofessionnelle



Marie
Dalpiaz



Saoussen
Elyahyaoui



Milana
Gerikhanova



Marzieh
Rajpout



Véronique Bourgeois
Formations



Charlotte Rasquin
Coordination d'activités
d'intégration



Ana Teixeira
Coordination d'activités
d'intégration



Quentin Dumont
Lutte contre le racisme
et les discriminations



Nicolas Verkens
Coordination d'activités
d'intégration



Honorine
Kuete



Kadjogbé
Tchokpon



Catherine
Solek



Éditrice responsable : Benoîte Dessicy, 081 73 71 76

N° d'entreprise 0429681789 - Compte bancaire : BE10 0012 3001 8604 - RPM Tribunal de Namur - mai 2026



forem